



Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches

Présenté et soutenu publiquement le 1^{er} décembre 2015

L'UNION EUROPÉENNE ET L'AMÉNAGEMENT DE SON ESPACE

Frédéric SANTAMARIA

VOLUME 1 :

PARCOURS ET PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

Jury :

Guy BAUELLE, Professeur à l'Université Rennes 2 (Garant)
Christophe DEMAZIÈRE, Professeur à l'Université François Rabelais de Tours (Rapporteur)
Anna GEPPERT, Professeure à l'Université Paris-Sorbonne - Paris 4 (Rapporteure)
Claude GRASLAND, Professeur à l'Université Paris Diderot - Paris 7
Olivier SYKES, *Lecturer* à l'Université de Liverpool
François TAULELLE, Professeur au Centre universitaire Jean-François Champollion - Albi (Rapporteur)

L'UNION EUROPÉENNE ET L'AMÉNAGEMENT DE SON ESPACE

VOLUME 1 :

**PARCOURS ET PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE
DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1. UN PARCOURS D'ENSEIGNEMENT : UN ENGAGEMENT MULTIFORME	5
1.1 De l'influence du contexte : l'héritage d'une approche critique de l'intervention sur les territoires.....	6
1.2 Situer le champ et se situer dans le champ : une approche globale de l'enseignement	7
1.3 Les domaines d'enseignement : aménagement, développement territorial, géographie	13
1.4 Des enseignements théoriques, méthodologiques et de mise en pratique.....	15
<i>Des enseignements théoriques : une approche de nature épistémologique</i>	<i>16</i>
<i>Des enseignements méthodologiques</i>	<i>18</i>
<i>La mise en pratique</i>	<i>21</i>
1.5 La direction de mémoires de recherche ou d'étude : une constante obligation d'adaptation.....	22
1.6 Un investissement substantiel et constant dans la conception et la gestion des formations	24
2. UNE RECHERCHE CENTRÉE SUR L'UNION EUROPÉENNE ET L'AMÉNAGEMENT DE SON ESPACE : UNE APPROCHE PAR LE DISCOURS	27
2.1 Les mots comptent : une préoccupation ancienne	27
2.2 Un contexte politique et de recherche favorable	29
2.3 Le travail sur les concepts en écho à une préoccupation fondamentale pour l'aménagement : entre pragmatisme et normativité	31
2.4 Des concepts au discours : à la recherche de l'institutionnalisation de l'aménagement au niveau de l'Union européenne	35

3. D'AUTRES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA RECHERCHE :	
ENTRE COMPÉTENCES GÉNÉRALES ET SPÉCIFIQUES.....	37
3.1 Le maintien d'un intérêt pour les villes moyennes en tant qu'instances d'aménagement du territoire	38
3.2 Des activités de transmission de connaissances	40
4. L'INSERTION DANS DES RÉSEAUX DE RECHERCHE EUROPÉENS :	
ENTRE RECHERCHE, EXPERTISE ET DIFFUSION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE	43
CONCLUSION	47
CURRICULUM VITAE SYNTHÉTIQUE.....	49
PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE :	
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES	51
PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE : RECHERCHE ET VALORISATION	66

INTRODUCTION

Ce premier volume de l'habilitation à diriger des recherches est l'occasion d'exposer mon parcours d'enseignant-chercheur à l'université et de dégager les principales caractéristiques de la manière dont j'exerce le métier aujourd'hui. Cela implique une lecture rétrospective pour identifier les lignes de force de l'engagement dans l'enseignement et la recherche, d'une part, et, d'autre part, de prendre en compte le contexte qui explique un certain nombre de choix et d'orientations. De ce point de vue, si l'exercice de présentation du parcours incite à retracer un itinéraire personnel, il ne peut être correctement explicité et compris qu'en fonction du contexte pédagogique et scientifique dans lequel il s'inscrit. C'est donc l'examen de l'articulation entre un contexte, des compétences et un positionnement plus personnels qui permet de rendre compte de mes engagements actuels dans l'enseignement et la recherche.

Le contexte est essentiellement celui de l'Université Paris-Diderot Paris 7 au sein de laquelle j'ai été recruté sur un poste de maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme en septembre 2001. Ce recrutement s'effectuait dans le cadre d'un département de géographie qui proposait, depuis de nombreuses années, notamment à l'initiative de Josée DE FÉLICE¹, des enseignements en aménagement de l'espace et développement local, de la première à la cinquième année d'études.

En outre, au moment de mon arrivée, l'Université s'engageait, sous l'égide de Claude GRASLAND, Professeur de géographie, dans le montage de ce qui allait devenir une Unité mixte de services en lien avec les questions d'aménagement du territoire européen (UMS-RIATE - Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen). Recoupant une partie de mes travaux de recherche et d'études, ce contexte a joué, comme nous le verrons, un rôle important pour l'orientation de mes travaux de recherche ultérieurs.

¹ Josée DE FÉLICE expose dans l'article en référence son parcours de géographe enseignant l'aménagement dans le cadre de l'université Paris 7 : DE FÉLICE J. (2009), « Une histoire à ma façon : l'aménagement du territoire dans l'enseignement de la géographie », *L'Information Géographique*, n° 2, vol. 73, pp. 29-46.

Initialement formé à l'Institut d'études politiques de Bordeaux (1988-1991) dans une approche interdisciplinaire et spécialisé en science politique, je me suis orienté en DEA (1991-1992) et pour ma thèse (1994-1998) vers la géographie et l'aménagement. Cette formation, mobilisant plusieurs disciplines (aménagement, géographie, science politique), constitue la base sur laquelle j'ai construit et développé mes activités d'enseignement et de recherche en tant que maître de conférences. Si, aujourd'hui, la recherche et l'enseignement dans le domaine de l'aménagement mobilisent souvent des grilles d'analyse empruntées à la science politique (ex. l'analyse de la mise en œuvre des politiques d'aménagement au regard de leurs fonctionnements réels), voire à la sociologie politique (ex. l'analyse des conflits en aménagement), le champ de l'aménagement, notamment en France, fut longtemps abordé de manière « positiviste », c'est-à-dire en présentant et en étudiant les institutions et les politiques publiques à partir d'un point de vue quelque peu formel et normatif (les grandes institutions, les dispositifs d'action publique, la « mise en ordre » du territoire pour assurer la justice socio-spatiale...). De ce point de vue, l'aménagement m'est apparu comme un domaine particulièrement intéressant permettant de combiner une approche fondamentalement critique des institutions et de leurs modes de fonctionnement avec l'étude d'une dimension très concrète de l'action publique.

Si mes années de formation initiale comptent, encore aujourd'hui, pour beaucoup dans la manière d'exercer le métier, l'expérience progressivement acquise a également contribué à une inscription personnelle dans le champ de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme tant du point de vue de l'enseignement que de la recherche.

1. UN PARCOURS D'ENSEIGNEMENT : UN ENGAGEMENT MULTIFORME

Ce premier paragraphe présentera de manière classique les différents engagements dans l'enseignement (points 1.3 à 1.6). Cependant, l'approche réflexive qu'implique une lecture rétrospective d'un parcours professionnel oblige à s'interroger sur le contexte

dans lequel l'activité s'est initialement engagée (point 1.1) et, également, à expliciter sa propre position dans le champ de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme (point 1.2)

1.1 De l'influence du contexte : l'héritage d'une approche critique de l'intervention sur les territoires

C'est dans le cadre du département de géographie de l'Université Paris-Diderot Paris 7 que les enseignements d'aménagement sont dispensés. Au moment où je rejoins l'université Paris-Diderot Paris 7, ces enseignements sont établis du DEUG à la maîtrise et sont couronnés par un DESS dénommé « Aménagement, animation et développement local » (2ADL). Ce dernier, créé en 1977, a alors déjà formé plusieurs générations d'étudiants qui sont aujourd'hui présents dans de très nombreuses structures publiques et privées à tous les niveaux d'intervention dans le domaine de l'aménagement et du développement territorial. Par ailleurs, il s'appuyait sur une équipe d'enseignants et de professionnels qui partageaient une certaine manière d'aborder les questions d'intervention sur les territoires inspirée du développement local. Dans ce contexte, l'aménagement et l'urbanisme sont des instruments, parmi d'autres, au service d'un projet plus vaste dans ses attendus sociaux mais limité à des territoires de faible envergure.

En outre, ce DESS proposait aux étudiants, au-delà d'une solide formation sur les outils du développement local (diagnostics territoriaux locaux, conduite de projets et animation de groupes, outils du développement économique local...), une approche critique de l'intervention publique. En effet, il s'agissait, tout en formant des professionnels capables de mettre en œuvre des procédures ou d'utiliser des outils techniques, de placer les étudiants dans une logique réflexive par rapport aux commandes qui leur étaient passées afin de répondre au mieux, dans une logique de développement local, aux attentes des populations.

Cette posture vis-à-vis des étudiants m'a immédiatement paru particulièrement féconde car elle oblige les étudiants à réfléchir à leur pratique et à leur positionnement en tant que futurs professionnels.

En outre, elle faisait écho à l'approche critique du droit et des politiques publiques de ma formation initiale en science politique, à l'approche de la formation reçue en DEA « Sociétés, aménagement et développement local » à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Enfin, en tant que co-responsable du DESS 2ADL (2001-2005), responsable du master 2 du même nom (2005-2007), puis comme co-responsable de la formation d'aménagement et de développement local du niveau master 1 (depuis 2005), j'ai eu la possibilité de réfléchir aux évolutions de fond de ces formations (*cf. infra* point 1.6 : « L'investissement dans la conception et la gestion des formations ») ainsi qu'à leur articulation avec les enseignements d'aménagement proposés au niveau de la licence de géographie – depuis 2015 : licence de géographie et d'aménagement – de l'Université Paris-Diderot Paris 7.

1.2 Situer le champ et se situer dans le champ : un approche globale de l'enseignement

Le contexte de formation et l'expérience professionnelle acquises m'ont conduit à m'interroger sur l'étendue et le contenu du champ de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme. En effet, cette dénomination institutionnelle qui concerne un certain nombre d'enseignants-chercheurs de l'université couvre un vaste champ qui correspond à des domaines d'enseignement et à des approches variés.

Si la profession d'enseignant-chercheur à l'université peut se définir assez facilement, du moins d'un point de vue formel, notamment à travers les dispositions juridiques qui régissent ce statut de la fonction publique, le domaine dans lequel s'exerce le métier,

celui de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, pose plusieurs problèmes de définition.

Tout d'abord, dans la mesure où le domaine de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme n'est pas une discipline et que, par ailleurs, il se nourrit d'apports disciplinaires variés (géographie, économie, droit, sociologie, sciences de l'ingénieur...), il semble difficile de le définir clairement. En outre, la diversité des objets, des échelles et des approches peut constituer un obstacle à une identification claire et précise de ce domaine d'enseignement et de recherche.

Par ailleurs, il connaît des évolutions rapides sous le double effet de remises en cause successives - certains parleront de crises - de nature théorique et méthodologique et de sa forte articulation à la sphère de la décision publique. Par exemple, en France, depuis maintenant une trentaine d'années, on a assisté à une remise en cause multidimensionnelle (idéologique, politique, scientifique, sociale) de la manière dont l'action d'aménagement fut conduite dans la période d'après-guerre jusqu'au milieu des années 1970². Dans un domaine tel que celui de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, fortement articulé à des enjeux sociaux, on ne peut faire l'économie d'une analyse de ces évolutions, des enjeux dont elles témoignent et de la manière de les traduire dans l'enseignement. À ce titre, les changements intervenus dans l'approche en termes d'aménagement de l'espace sous l'effet des interrogations portées par les tenants du développement local dans les années 1980, puis l'émergence progressive d'une approche institutionnalisée du développement local, celle du « développement des territoires » - pour reprendre les termes de la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement des territoire de 1995 -, obligent à la fois à prendre en compte ces évolutions, notamment dans le cadre de formations à visée professionnelle, mais aussi à développer, à destination des étudiants, une analyse critique de ces dernières.

² Voir : SUBRA Ph. (2014), « Introduction. La crise du modèle français », *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Paris, Armand Colin, pp. 3-20

L'ensemble de ces éléments conduit donc à s'interroger sur sa propre posture dont découle la manière dont on enseigne mais aussi dont on cherche. Bien entendu, il ne s'agit pas de proposer ici une approche normative mais simplement d'exprimer une posture personnelle permettant de se situer dans un contexte multidimensionnel en évolution.

Tout d'abord, l'expression « aménagement de l'espace » - l'urbanisme étant inclus ici dans cette expression, j'explique ce choix par la suite : *cf. infra* p. 12 - comporte, elle-même, une ambiguïté. En effet, elle est souvent utilisée pour désigner l'organisation de l'espace par les sociétés humaines. On peut donc légitimement se poser la question de l'intérêt d'utiliser l'expression « aménagement de l'espace », au demeurant plus abstraite, alors que celle d'organisation de l'espace peut apparaître plus immédiatement compréhensible...

Au-delà du constat d'une action humaine sur la manière d'organiser l'espace qui conduit à l'analyse géographique des ressorts de cette organisation, la notion d'aménagement, si elle a un sens, permet d'introduire la dimension de l'action et, plus précisément, celle d'une action volontaire pour organiser l'espace. Préciser qu'il s'agit d'une action volontaire n'est pas ici superflu car toutes les actions ne le sont pas. Les actions volontaires sont celles qui s'appuient sur une volonté, une intention ; les actions involontaires étant celles accomplies sous la contrainte ou par ignorance. De ce point de vue, l'organisation de l'espace peut être motivée par la réponse à une contrainte, celle du milieu par exemple, par la peur (protection contre un ennemi)...

En somme, si l'expression « aménagement de l'espace » a un sens, elle doit être distinguée de celle d'organisation de l'espace. Cependant, elle peut apparaître comme la formulation synthétique de l'idée d'une action volontaire d'organisation de l'espace. On peut donc considérer que la référence à la notion d'aménagement introduit, de ce fait, une distinction qui donne ainsi sa spécificité au domaine considéré ici.

Ayant positionné l'action volontaire au cœur d'une proposition de définition de l'aménagement de l'espace, il serait tentant de limiter ce champ à celui de la pratique. Mais le terme « pratique » implique, selon la définition du dictionnaire, l'application des règles et des principes d'un art, d'une science ou d'une technique. Or, l'aménagement n'est ni un art, ni une science, ni une technique³. En outre, si le domaine de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme se nourrit incontestablement d'empirisme⁴, notamment lors de la mise en œuvre d'actions concrètes, il ne se limite pas à la constitution d'une connaissance sur la base de l'expérience. En effet, il renvoie également à un postulat : l'aménagement de l'espace permet d'intervenir sur la société *via* une intervention sur l'espace. Ainsi formulé, le postulat présente une certaine neutralité. Cependant, il se double d'un autre postulat, implicite, celui d'une intervention qui a pour but d'améliorer une situation sociale initiale jugée pas ou peu satisfaisante ; la situation sociale ayant trait, dans ce domaine, à certains aspects des conditions et du cadre de vie.

Par conséquent, le domaine de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme renvoie à une éthique de l'action concernant un domaine de l'activité humaine. Cette référence à l'éthique sert finalement de cadre général de référence permettant de développer une démarche réflexive sur les actions qui sont menées au nom de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, sur la manière dont ces actions sont menées et sur leurs effets.

Défini comme une action volontaire d'organisation de l'espace afin de générer des effets positifs sur la société, l'aménagement de l'espace constitue alors un vaste domaine pour l'enseignement mais aussi pour la recherche.

Cependant, les différents enjeux liés à la définition du champ conduisent à préciser le propos. La définition du champ est d'abord une question institutionnelle pour le champ

³ MERLIN P. (2002), *L'aménagement du territoire*, Paris, Presses Universitaires de France, 448 p.

⁴ *op. cit.* MERLIN P. (2002)

en question (quel périmètre ?) mais aussi vis-à-vis des disciplines des sciences humaines et sociales, notamment. L'enjeu de la définition du champ est également scientifique et pédagogique car il faut être capable de répondre aux questions suivantes : de quoi parle-t-on quand on parle d'aménagement de l'espace et d'urbanisme ? Que fait-on au nom de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme ? ou encore, pourquoi le fait-on ? D'un point de vue de l'enseignement, la réponse à ces questions n'a rien d'anodin car, en permettant d'avoir une idée plus claire du champ, elle ouvre la possibilité aux étudiants d'orienter leur parcours d'études et, plus tard, leur pratique professionnelle. Elle peut également avoir des résonnances politiques importantes, notamment pour un domaine où la part entre l'action publique et la réflexion académique n'est pas toujours facile à faire.

L'aménagement : une définition

L'aménagement recouvre un ensemble d'actions qui concernent à la fois la création d'équipements, l'organisation institutionnelle d'un espace, la promotion du développement d'un territoire, la compensation des inégalités spatiales et la protection des patrimoines culturel et naturel. L'aménagement s'appuie sur des démarches permettant de concevoir et de mettre en œuvre ces actions : celle du diagnostic visant à mettre en évidence les éléments d'une situation actuelle susceptibles d'être améliorés ou modifiés, celle de la planification spatiale dont l'objectif est d'identifier, à différentes échelles, la localisation des actions à mener ainsi que leur relations dans l'espace, celle de la programmation des actions en vue de leur réalisation concrète. L'aménagement se nourrit également de prospective dans la mesure où, afin de concevoir et mettre en œuvre des actions dans le présent, il convient de prendre en compte les évolutions possibles des sociétés et de leurs espaces.

L'aménagement se décline à différentes échelles, du local à l'international, et s'applique à différents types d'espaces. Il concerne à la fois les espaces ruraux et les espaces urbains. Ainsi, l'aménagement local en milieu urbain désigne l'aménagement des villes et s'apparente, dans ses aspects techniques, à l'urbanisme. À l'échelle locale, on parlera d'aménagement rural pour désigner l'organisation spatiale des exploitations agricoles (ex. le remembrement), leurs équipements ainsi que celui des bourgs et des villages. L'aménagement s'exerce également à l'échelle régionale quand les pouvoirs publics régionaux disposent d'une compétence (France) ou d'un pouvoir (Allemagne) dans ce domaine. À l'échelle nationale, il s'agit des actions mises en œuvre par les États qui peuvent concerner tout ou partie du territoire national. L'expression française, « aménagement du territoire », témoigne de cette conception de l'aménagement pour laquelle le territoire d'action privilégié de l'aménagement est celui de l'État. Elle correspond à une conception centralisée et étatique de l'aménagement. L'action d'aménagement peut également dépasser le cadre national quand il s'agit de réalisation transnationale comme dans le cas de réseaux continentaux voire mondiaux comme les réseaux transeuropéens dans le domaine des transports, de l'énergie et des télécommunications dont l'objectif est d'organiser et d'intégrer les réseaux au sein de l'Union européenne dans une perspective d'ouverture sur le reste du monde.

Il convient donc de dresser le tableau du champ de l'aménagement de manière la plus complète possible. L'encadré n° 1 ci-dessus reprend ce que j'ai proposé dans un article publié par l'encyclopédie en ligne, *Hypergé*⁵.

Tout d'abord, j'ai fait le choix d'utiliser un terme générique, celui d'« aménagement » car cette définition renvoie à une conception large du champ qui incorpore, notamment, celui de l'urbanisme – aménagement à l'échelle locale à destination d'un type d'espace urbain. La référence à la dimension de l'action volontaire permet également d'introduire une distinction avec l'expression « aménagement de l'espace ». Outre qu'elle autorise à présenter différentes déclinaisons possibles de l'action d'aménagement selon les échelles et les types d'espaces concernés, elle identifie le domaine spécifique de « l'aménagement du territoire » comme celui de l'intervention de l'État sur le territoire national⁶. Cette précision me semble d'une particulière importance dans un pays comme la France où cette expression est parfois utilisée dans le langage courant comme un générique recouvrant tous les domaines d'action mentionnés dans la définition ci-dessus. Présenter une action d'aménagement distincte de celle de l'État est un enjeu politique, social mais aussi pédagogique important. En effet, cela permet d'explicitier les ressorts de l'évolution d'une approche historiquement fortement centralisée vers celle de l'aménagement des territoires⁷ qui correspond à une territorialisation des actions d'aménagement ; mais aussi de rendre compte des critiques formulées par les tenants de la doctrine du développement local⁸ à partir des années 1980 vis-à-vis d'une politique jugée excessivement technocratique et centralisatrice et qui a donné lieu à l'émergence du « développement des territoires ». Le débat sémantique a, en soi, son importance, notamment pédagogique, celui de partager un vocabulaire et des dénominations

⁵ *Hypergé* (page consultée le 11/3/2015). « Aménagement » [en ligne], adresse URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article474>.

⁶ Voir à ce sujet : SANTAMARIA F. (à paraître fin 2015), « Origines et fondements de l'aménagement du territoire en France », *L'aménagement du territoire en France*, in Xavier DESJARDINS, Isabelle GÉNEAU DE LAMARLIÈRE (dir.), Paris, La Documentation française

⁷ Voir à ce sujet : SANTAMARIA F. (à paraître fin 2015), « *Aménagement du Territoire in France, its foundations, its mutations and its challenges* », *Essential for Coordination of Spatial Planning Policies. Achieving Territory Becomes Matter of State Importance*, in FARINOS DASI J. (dir.), Valence, Tirant Lo Blanch.

⁸ SANTAMARIA F., *Hypergé* (page consultée le 11/3/2015). « Développement local » [en ligne], adresse URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article424>

communes. Par ailleurs, il fait objectivement écho à l'évolution récente des enseignements et des formations se réclamant du champ de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme. De ce point de vue, mes divers engagements dans les enseignements et les formations de l'université Paris-Diderot Paris 7 permettent de rendre compte de ma posture vis-à-vis de l'enseignement - volontairement généraliste et qui se veut, autant que faire se peut, globale du point de vue des enseignements et des types d'approches : théorique, méthodologique, pratique - ainsi que de ma participation aux évolutions décrites précédemment.

1.3 Les domaines d'enseignement : aménagement, développement territorial, géographie

Depuis mon recrutement en 2001, j'ai effectué au total 1 185 heures d'enseignement en premier cycle et 1 615 en deuxième cycle. Très majoritairement dispensés dans le cadre de l'Université Paris-Diderot Paris 7, mes enseignements se sont toujours situés à tous les niveaux de formation de la licence 1 au master 2. Cette situation permet, même de manière partielle, d'assurer la progression de mes enseignements mais aussi d'évaluer les progrès réalisés par les étudiants tout au long de leur parcours.

Certaines interventions, plus ponctuelles, ont également été proposées dans le cadre d'autres formations universitaires ou de formations *ad hoc* pour des structures d'enseignement ou des associations professionnelles, notamment sur le thème du développement territorial (*cf. infra* : « Interventions ponctuelles d'enseignement », p. 56).

Dans le cadre du département de géographie de l'Université Paris-Diderot Paris 7, j'ai également dispensé des enseignements de géographie en lien avec mes domaines de recherche et de compétences spécifiques.

Une part importante de mes enseignements porte sur l'aménagement et le développement territorial dans une perspective visant à présenter le champ lui-même

(définition, fondements, métiers) et son histoire. La présentation de ces aspects, qui peut paraître banale, me semble cependant fondamentale pour des étudiants qui doivent se situer dans un champ complexe, en connaître ses frontières, ses évolutions - de l'aménagement du territoire à l'aménagement des territoires - et ses postulats (*cf. supra* point 1.2). Au-delà de la constitution d'une culture générale sur le sujet, il s'agit de permettre aux étudiants, quel que soit leur niveau d'étude, de se positionner dans le champ, d'en connaître les attendus, les enjeux et de pouvoir se repérer dans le temps afin de lire et de décrypter, tout en les relativisant, les évolutions à l'œuvre.

Plus directement liée à une perspective de professionnalisation, la connaissance du système d'aménagement français (institutions de l'aménagement aux différents niveaux et leurs relations, les politiques nationales, les cadres législatifs, la contractualisation, les projets territoriaux...) fait également l'objet de mes enseignements, notamment dans les années de master. Il s'agit de donner aux étudiants des repères afin de leur permettre, ultérieurement, de se situer dans le système en question et de les faire réfléchir à ce qui en constitue sa spécificité grâce à une approche comparée avec certains systèmes de pays européens.

J'introduis également l'action de l'Union européenne, menée au nom de la politique régionale en France, au niveau licence 3 puis, à l'échelle de l'Union européenne, au niveau de la 4^{ème} année et de la 5^{ème} année ; les financements de l'Union européenne étant aujourd'hui incontournables pour la mise en œuvre des politiques d'aménagement et de développement des territoires. En outre, la mise en œuvre des programmes européens correspond à de nouveaux débouchés professionnels pour les étudiants. D'ailleurs, certains étudiants recrutés aujourd'hui au titre de la formation continue ont déjà mis en œuvre des actions d'aménagement et de développement territorial en lien avec l'Europe (ex. : coopération territoriale, programme *Leader*...).

Cette thématique européenne traitée, parmi d'autres, dans le cadre des enseignements dispensés à l'université Paris-Diderot Paris 7, constitue le cœur de mon intervention,

directement fondée sur mes activités de recherche, dans le cadre de l'enseignement que je dispense depuis 2010 auprès d'étudiants du 3^{ème} cycle de l'École supérieure d'ingénieurs et de techniciens de l'agriculture (ESITPA, Mont Saint-Aignan).

Dans le domaine plus spécifique de l'urbanisme, j'interviens dans le cadre d'enseignements partagés avec d'autres collègues pour expliciter certains outils de l'urbanisme (examen du PLU dans le cadre du bilan diagnostic territorial) ou pour une présentation plus globale de ces derniers (L2 « Cadres et approches de l'aménagement : acteurs, institutions, enjeux » : outils de l'urbanisme).

Au titre de mes interventions concernant la discipline géographique, deux orientations se dégagent : l'une concerne des enseignements sur l'Europe (géographie de l'Europe), en lien avec mes recherches ; l'autre, en lien avec la géographie, les sciences politiques et l'aménagement (« géographie et pouvoir », « territoires et pouvoirs »), me conduit à intervenir dans des enseignements liant les questions de pouvoir et de territoire (ex. de thématiques traitées : construction et organisation territoriale de l'État ; légitimité, territoire et pouvoir ; aménagement, ville et pouvoir)

1.4 Des enseignements théoriques, méthodologiques et de mise en pratique

Au-delà des enseignements thématiques présentés ci-dessus, d'autres enseignements relèvent de logiques plus transversales. Ils correspondent à la fois à des enseignements à dimension théorique, méthodologique et de mise en pratique.

Dans le cadre d'une activité d'enseignement en aménagement, développement territorial et urbanisme, ces trois dimensions apparaissent particulièrement cruciales. Néanmoins, du point de vue de la pratique opérationnelle, certaines méthodologies et certaines pratiques peuvent paraître plus essentielles que des apports théoriques ou de méthodologies scientifiques. Cependant, outre que l'on constate l'intérêt des professionnels mais aussi des étudiants en formation continue pour les apports

théoriques et pour des méthodologies contrôlées, cette dichotomie entre théorie et pratique n'apparaît pas pertinente.

En effet, les domaines de l'aménagement et du développement territorial entrelacent, de fait, ces trois dimensions (théorique, méthodologique, mise en pratique) qui interagissent sans cesse aussi bien du point de vue de la réflexion que de l'action, ces deux éléments étant au centre de la production de connaissance dans ces domaines. Ce débat correspond plutôt, me semble-t-il, à une question de posture relative des acteurs en présence et de leurs apports respectifs : aux enseignants le soin d'articuler les différentes dimensions et aux étudiants de profiter de leur statut pour développer une posture personnelle vis-à-vis d'une future pratique professionnelle, qu'elle soit, d'ailleurs, académique ou plus opérationnelle. Quant aux professionnels et aux décideurs, notamment politiques, qui ne constituent pas un ensemble homogène quant à leurs postures vis-à-vis des apports de la recherche ou de l'expertise, il leur revient, de fait, la décision de prendre en considération ou non les apports proposés. De ce point de vue, je pense que si la posture de chacun ne peut se lire de manière dichotomique (pour faire simple, l'université d'une part, les professionnels et les décideurs d'autre part), il est cependant souhaitable que chacun garde sa place, la richesse des processus d'ingénierie sociale étant de ménager la diversité des approches et des postures. C'est dans cette perspective que les enseignements théoriques, méthodologiques et de mise en pratique prennent tout leur sens.

Des enseignements théoriques : une approche de nature épistémologique

Depuis 2005, à travers plusieurs cours dispensés dans le cadre du master 1 « Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention » (aujourd'hui dénommé « Métiers des études du conseil et de l'intervention », MECI) ou du master 1 de géographie, j'ai proposé aux étudiants de ces formations une épistémologie de

l'aménagement et une présentation de différentes approches dans ce domaine⁹. L'enjeu de ces enseignements est multiple. Tout d'abord, il permet de définir un champ de manière approfondie en exposant sa généalogie, ses multiples enjeux scientifiques et sociaux, ses rapports et ses différences vis-à-vis de disciplines auxquelles il emprunte, notamment la géographie. Ensuite, la présentation de différentes approches permet de révéler les débats généraux qui ont animé et, pour certains, qui continuent d'animer ce champ spécifique.

L'introduction de ces enseignements en 2005 fut motivée à la fois par le souci d'identification d'un champ spécifique mais surtout par celui d'ouvrir de nouveaux horizons de réflexion aux étudiants en mobilisant une littérature théorique sur le champ de l'aménagement ; l'enjeu étant de présenter des regards différents en utilisant la littérature française et étrangère sur le sujet et de monter en généralité vis-à-vis d'une approche uniquement institutionnelle - à travers la politique française d'aménagement du territoire, notamment - des questions d'aménagement. L'élaboration de ces enseignements a constitué pour moi un défi car, même si les sources existent, elles sont souvent disparates et nécessitent donc une réflexion sur la manière de les présenter et de les intégrer dans un ensemble qui fasse sens, tant sur le fond que dans une perspective de transmission pédagogique.

Dans le cadre du tronc commun de la formation interdisciplinaire du master MECI, je présente également plusieurs courants de pensées majeurs des sciences humaines et sociales¹⁰. Cet enseignement répond à plusieurs enjeux. Tout d'abord, avec les collègues de la formation MECI nous avons fait le constat que les étudiants manquaient de repères relatifs aux grands courants de pensées en sciences humaines et sociales. Si, *a priori*, la présence de ce type d'enseignements dans le cadre d'une formation largement orientée

⁹ Master 1 de géographie : « Épistémologie et méthodologie de la géographie et de l'aménagement », « Démarche scientifique en géographie » ; Master 1 (SSA)MECI : « Histoire de la pensée et de l'action aménagiste », « Méthodologie de la recherche et des études ». Pour plus de détails, *cf. infra* p. 53, 54.

¹⁰ Les courants de pensée traités sont les suivants : marxisme, structuralisme, systémique, phénoménologie, fonctionnalisme

vers des fins professionnelles peut paraître surprenante, il est collectivement apparu important que les étudiants puissent décrypter les postures scientifiques et les discours politiques, économiques et sociaux qui s'inspirent, en dernières instances, de grandes manières de considérer la société. Pouvoir juger de la pertinence d'une analyse ou d'un discours en le référant à un cadre plus large d'analyse apparaît comme un élément essentiel de la formation intellectuelle des étudiants censés développer une expertise et intervenir sur différents domaines du social. Ceci constitue donc le premier enjeu de cet enseignement. Le deuxième enjeu, plus opérationnel, est de faire prendre conscience aux étudiants que des cadres généraux d'analyse préexistent et que leur connaissance peut être utile au moment de se lancer dans leurs propres travaux (mémoires, réponses à une commande). L'idée ici n'est pas de les inciter à choisir de manière alternative certaines grilles de lecture mais, tout au moins, de leur permettre d'en avoir conscience afin d'éviter de réinventer des cadres théoriques déjà fortement constitués et, le cas échéant, de les utiliser au mieux, voire de les combiner de manière pertinente.

Des enseignements méthodologiques

Parmi les enseignements méthodologiques on peut distinguer ceux qui relèvent de la méthodologie générale des sciences humaines et sociales et ceux qui correspondent à l'apprentissage de méthodologies spécifiques, ces dernières empruntant naturellement beaucoup aux premières.

Au titre de la méthodologie générale présentée au niveau master 1 MECI, sont exposées les différentes phases de la conduite de la recherche (sujet, question initiale, problématisation, hypothèses, outils conceptuels et opératoires, principaux outils de l'enquête, résultats) en vue de la réalisation du mémoire personnel des étudiants. Ces derniers pouvant choisir entre un mémoire de recherche ou un mémoire de stage, une partie de l'enseignement est consacrée à l'adaptation de la méthodologie générale de la recherche à celle des études. Dans ce dernier cas, il s'agit d'analyser la notion de « commande », la situation qu'elle crée pour l'étudiant et la manière de l'aborder. Cela

passer par une phase d'analyse de la commande en amont – sur laquelle nous reviendrons – et sur la nécessité de s'acheminer vers des préconisations pré-opérationnelles ; l'important ici étant de faire comprendre qu'il ne s'agit pas de préconisations générales (ex. développer les processus participatifs) mais de préconisations directement tirées de l'enquête réalisée en amont (si le processus de participation a été jugé défaillant, quelles préconisations peut-on faire pour permettre à ce processus de s'enclencher dans un système de contraintes données ?). Cet enseignement étant dispensé au niveau du tronc commun à des étudiants d'horizons disciplinaires différents, les exemples utilisés à l'appui de la présentation des différentes étapes de la recherche sont variés, empruntant à l'aménagement, à la géographie et à l'économie¹¹.

Concernant les méthodes spécifiques en lien avec l'aménagement et le développement territorial, mes enseignements concernent la méthode du diagnostic territorial d'une part, et la méthodologie de réponse à une commande, d'autre part. Un enseignement de 1^{ère} année sur le diagnostic territorial avait pour vocation, dans le cadre de la licence 1 de géographie, de sensibiliser les étudiants aux questions d'aménagement et de développement territorial en les conduisant, à partir des premières compétences acquises en géographie, à comprendre des territoires locaux (généralement des communes de petite taille) dans toutes leurs dimensions : géographique, démographique, économique, politique, d'aménagement, financière. Déjà, il s'agissait de transmettre l'idée que l'intervention sur un territoire devait s'appuyer sur une connaissance fine de ce dernier.

Au niveau de la 5^{ème} année, l'enseignement relatif au bilan diagnostic territorial, dispensé pendant de nombreuses années, était, certes, d'une toute autre ampleur en termes de traitement de l'information¹² que celui proposé en licence 1. Cependant, il

¹¹ Dans ce dernier cas (économie) cela a nécessité un travail de préparation avec une collègue économiste.

¹² réalisée en lien avec des intervenants spécialisés (par exemple, une intervenante de *Mairie-Conseils* prenant en charge l'enseignement sur les finances locales).

reprenait, dans sa structure, le schéma de la première année et participait de la même philosophie, les étudiants ayant, par la suite, à répondre à une commande passée par les autorités (municipalité, intercommunalité, structures de projet) du territoire local étudié au titre du diagnostic territorial.

Enfin, j'assure depuis mon recrutement, au niveau master 2, l'enseignement de méthodologie de réponse à une commande. Il s'agit d'explicitier ici le statut spécifique de la commande et le rapport avec le commanditaire dans une perspective de développement local. Le cœur de l'enseignement, qui s'appuie sur des supports (ex. : vadémécum du mémoire) et des démarches spécifiques (travail individuel et en groupes, examen critique de mémoires réalisés par des étudiants des promotions antérieures...), réside dans le processus d'analyse de la commande et d'explicitation de cette dernière avec le commanditaire. Il s'agit d'en analyser les motivations afin de répondre au mieux aux problèmes réels qu'elle soulève. Cela peut aboutir, dans certains cas, à une remise en cause plus ou moins importante de la commande initiale et suscite parfois la réticence des étudiants qui craignent de se trouver en porte à faux vis-à-vis de leurs commanditaires. Certes, il arrive, à la marge, que ces derniers ne soient pas toujours enclins à accepter certaines réorientations de leur questionnement initial. Cependant, dans le cadre de cette formation et sur la base d'un fort consensus entre les membres de l'équipe enseignante, tant universitaires que professionnels, il nous est apparu, au fil des années, qu'au-delà de la posture militante initiale, celle du développement local, cette démarche amenait les étudiants à développer leur propre posture vis-à-vis du sujet en l'objectivant à travers leur travail d'enquête. Comme précisé auparavant, il ne s'agit, ni pour moi ni pour les collègues, de former des étudiants à la seule mise en œuvre d'outils ou de procédures mais bien de les conduire à l'autonomie professionnelle en s'affranchissant, quand cela paraît utile, de cadres préétablis.

Bien entendu, la démarche présentée ci-dessus n'est sûrement pas originale. Cependant, la tendance à l'institutionnalisation de l'action de développement territorial peut

conduire à en oblitérer ce qui en constitue sa spécificité : la prise en compte des conditions territoriales pour proposer, à destination des populations, des actions de développement et des aménagements adaptés à leurs besoins (qui doivent également être définis). La pratique montre que ce qui pourrait n'apparaître que comme une posture facile de la part de l'équipe enseignante constitue un élément important de la formation des étudiants et de leur posture professionnelle ultérieure.

La mise en pratique

L'expression « mise en pratique » recouvre ici, outre la recherche de commande d'études (*cf. infra* p. 24), ma participation à l'encadrement de travaux collectifs des étudiants. Les travaux en question ont consisté, chaque année depuis 2001, en la réalisation d'une à deux enquêtes collectives sur des thèmes et des terrains variés (*cf. infra* p. 63 : « Mémoires collectifs de Masters 1 et 2 »).

Si les thèmes relèvent en majorité du domaine d'intervention du développement territorial selon un spectre plus ou moins large (du projet de territoire au développement économique en passant par le diagnostic territorial), certaines études sont, quant à elles, en lien avec l'aménagement et l'urbanisme (grandes infrastructures, aménagement urbain, logement, urbanisme réglementaire). Les formations dans lesquelles j'interviens ont généralement conduit à privilégier des études pour des commanditaires situés aux échelles locales (municipalités, intercommunalités, structures locales de développement).

Cependant, des travaux ont également été conduits pour des commanditaires nationaux pourvoyeurs d'études (Plan Urbain Construction Architecture, Observatoire de la ligne LGV Sud Europe Atlantique).

Pour chacune des études réalisées, j'ai assuré avec un à deux collègues, l'encadrement des travaux préparatoires, des enquêtes de terrain, de l'analyse des données récoltées, de la rédaction du rapport final remis au commanditaire.

S'il est banal de dire que ce type de travaux contribuent à rendre concret un savoir qui pourrait paraître désincarné, la mise en pratique est aussi l'occasion privilégiée de mobiliser, collectivement, les apports méthodologiques des enseignements et constitue une forme de propédeutique au travail individuel (mémoires de stage, mémoires de recherche) des étudiants.

Outre l'apprentissage du travail en équipe, c'est la nouveauté du contexte de travail qui apparaît comme un élément central d'apports à la formation des étudiants. En effet, pour la plupart d'entre eux, cette mise en situation constitue la première expérience de nature professionnelle qui implique une organisation spécifique du travail et le respect de règles professionnelles permettant de répondre aux attentes d'un « donneur d'ordre » extérieur à l'université.

1.5 La direction de mémoires de recherche ou d'étude : une constante obligation d'adaptation

Depuis 2001, j'encadre, chaque année, 5 à 6 mémoires d'étudiants dont 3 à 4 au niveau master 1 et 1 à 2 au niveau master 2. Au niveau master 1, il s'agit essentiellement de mémoires de recherche. Au niveau master 2, du fait de ma forte implication dans le master professionnel « Aménagement, animation et développement local », il s'agit uniquement de mémoires d'étude réalisés à partir d'un stage de terrain.

Les mémoires encadrés (une présentation détaillée pour les années 2008-2015 figure pp. 57-62) traitent de sujets, certes variés, mais que l'on peut cependant classer en grandes catégories. On peut identifier un ensemble important de sujets qui relèvent du développement territorial soit au sens général, soit appliqués à des thématiques précises (économie, agriculture, tourisme, loisirs, patrimoine, équipements...). Un certain

nombre de sujets portent sur des questions d'aménagement (aménagement urbain, aménagement rural, aménagement énergétique, aménagement touristique, espaces-verts...). On dénombre également des sujets relevant de questions d'organisations institutionnelles ou de mise en œuvre de politiques publiques territorialisées (politiques contractuelles dont politique de la ville, politique foncière, urbanisme réglementaire, mise en œuvre de l'intercommunalité, coopération transfrontalière...). De manière transversale, plusieurs mémoires encadrés portent sur la question de la participation citoyenne dans le cadre d'actions d'aménagement et de développement territorial. Enfin, certains sujets traitent de thématiques plus générales (ex. le logement social en France, l'impact environnemental de tel ou tel type d'aménagement ou d'activité).

Étant donnée l'orientation des formations au sein desquelles sont effectués les mémoires des étudiants, l'échelle locale est la plus représentée. Les terrains se situent souvent en Ile-de-France mais pas exclusivement.

Au-delà de ce qui a été fait, c'est l'expérience même d'encadrement de mémoires qui peut faire l'objet d'une analyse réflexive. Tout d'abord, si des différences existent, l'encadrement d'un mémoire de recherche ou d'un mémoire d'étude réalisé à partir d'un stage ne diffère guère du point de vue de la manière d'aborder le travail avec l'étudiant(e). Cependant, ce qui diffère, c'est la constante nécessité d'adaptation, de la part de l'enseignant, aux capacités, attentes et objectifs de l'étudiant(e). La situation de relations individuelles avec un(e) étudiant(e), finalement assez peu fréquente à l'université, permet de construire une démarche, toujours singulière, dont l'objectif est la prise en charge par l'étudiant(e) de son projet, l'identification et le développement des outils (culturels, intellectuels, méthodologiques) lui permettant de le mener à bien. La satisfaction de l'enseignant est de constater la progression de l'étudiant(e) tout au long de l'élaboration du travail qui correspond à un enjeu d'appropriation plus large de la démarche de recherche ou d'étude.

1.6 Un investissement substantiel et constant dans la conception et la gestion des formations

Dès mon recrutement à l'université, je me suis fortement engagé dans la gestion et la conception des enseignements de l'Université Paris-Diderot Paris 7 en lien avec l'aménagement.

J'ai assumé, dans un premier temps avec Noëlle DEMYK (2001-2005), Professeure de géographie, puis seul (2005-2007), la responsabilité du DESS « Animation, aménagement et développement local » et du master 2 éponyme. L'exercice de ces responsabilités a donné lieu, chaque année, à l'attribution de primes pédagogiques. La partie de ce volume consacrée à la présentation synthétique des activités d'enseignements fait état des différentes tâches de gestion et d'organisation assumées durant ces années (*cf. infra* p. 51 : « Responsabilités de diplômes »).

Outre les tâches classiques de gestion et d'organisation mentionnées, je me suis consacré également à la recherche de commanditaires pour des études collectives réalisées par les étudiants. Au-delà de la recherche elle-même, effectuée soit *via* le réseau de professionnels de la formation, soit *via* les réseaux des enseignants, il s'est agi de négocier les termes des cahiers des charges et d'établir les plans de financement. Chaque étude a fait l'objet d'un rendu écrit et oral aux commanditaires (la présentation détaillée des études collectives réalisées figure en pp. 63-64).

Afin de valoriser la formation, j'ai co-organisé, en lien avec des collègues et des professionnels, plusieurs journées d'études sur des thématiques croisant les problématiques traitées dans le cadre de la formation et des questions en lien avec l'actualité du moment (développement économique local, politique de la ville, intercommunalités...). Ces journées, essentiellement destinées aux étudiants de la formation du DESS et du master 2 d'aménagement et de développement local, ont constitué des compléments à leur formation et ont été l'occasion d'échanges entre les

étudiants et les intervenants mais également entre les intervenants professionnels et l'équipe enseignante. Ces journées avaient donc un objectif essentiellement pédagogique limité à la formation concernée. Cependant, l'une d'entre-elles, portant sur la « réforme territoriale » de 2010, a donné lieu à la publication des contributions et des échanges dans un numéro spécial de *l'Information Géographique* (cf. *infra* p. 67, référence 5).

Lors du passage aux masters, j'ai participé à la réflexion qui nous a conduit, avec des collègues économistes et sociologues, à proposer une nouvelle offre de formation. Le constat collectif que nous faisons alors était celui de la convergence de différentes formations professionnelles (en économie, en sociologie, en aménagement) au niveau master 2 vers un domaine professionnel que l'on pouvait définir comme celui des métiers visant à accompagner le changement. L'accompagnement du changement, dans le cadre d'organisations ou sur les territoires, nécessite non seulement de prendre en compte les acteurs en présence mais aussi de déterminer les moyens de le faire advenir. Or, ces moyens ne découlent généralement pas de solutions toutes faites qui seraient contenues dans des outils ou des dispositifs. Or, l'esprit de la formation « Animation, aménagement et développement local », dans lequel je me reconnaissais facilement (cf. *supra* point 1.1), correspondait déjà à cette idée générale : les étudiants étaient formés à s'interroger, au préalable, sur la pertinence des outils et des dispositifs de politiques publiques qu'ils étaient censés mettre en œuvre. En outre, l'association avec des sociologues et des économistes permettait, pour les étudiants en aménagement et développement local, d'élargir leur culture générale, d'avoir accès à une culture disciplinaire plus vaste et à un panel élargi d'outils méthodologiques relevant des sciences humaines et sociales.

Pour ma part, l'adhésion à ce projet renvoie à l'idée que la formation des étudiants, notamment ceux qui s'inscrivent dans une perspective professionnelle immédiate, doit leur permettre de forger leur propre posture vis-à-vis des travaux ou des missions qu'ils auront à conduire. Cette approche, qui s'inscrivait dans une sorte de doctrine forgée par mes prédécesseurs, se trouvait alors fortement interrogée par le processus

d'institutionnalisation du développement local. En effet, alors que le développement local est apparu comme une approche contestataire des modes de faire de l'aménagement en France, elle se trouvait, au tournant des années 2000, peu à peu incorporée dans des dispositifs publics nationaux (ex. : la politique des Pays) qui, tout en légitimant l'approche en question, étaient également porteurs d'un risque d'uniformisation des démarches à travers des procédures et des outils standardisés à l'échelle nationale. L'enjeu était donc de réaffirmer l'orientation initiale de la formation en lui donnant une nouvelle perspective autour de la question générale de la conduite du changement mobilisant les démarches des sciences humaines et sociales. Le projet de master fut également l'occasion de renforcer l'idée selon laquelle l'action d'aménagement et de développement doit pouvoir être mise en perspective avec des évolutions plus larges de la société et se nourrir d'apports disciplinaires variés qui sont autant de manières différentes de regarder la réalité.

Le master initialement intitulé « Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention » (aujourd'hui, « Métiers des études, du conseil et de l'intervention ») a donc vu le jour en 2005. J'ai, depuis, assuré la co-responsabilité (avec un(e) collègue économiste) du niveau M1 du master au titre de la gestion de son option aménagement et développement local. Le recrutement étant très ouvert aux étudiants de diverses disciplines des sciences humaines et sociales, l'option a été conçue comme une propédeutique aux questions d'aménagement et de développement local en vue de candidater au master 2.

Au niveau licence, j'ai également participé, notamment au moment de la négociation du contrat pour la période 2005-2008 - la même architecture sera suivie pour la période contractuelle suivante - avec les collègues du département de géographie concernés, à la définition d'une offre de formation permettant aux étudiants, dans le cadre d'une formation de géographie, tout d'abord aux niveaux L1 et L2, d'être sensibilisés aux questions d'aménagement puis, ensuite, de commencer une spécialisation par un choix d'une option « aménagement et développement local » dédiée, comportant un volume

substantiel d'enseignements (72 heures) au niveau L3 afin de les préparer à rejoindre, à Paris Diderot – Paris 7 ou ailleurs, des formations dans le domaine de l'aménagement et du développement territorial.

Mon activité d'enseignement présentée dans cette première partie de l'exposé du parcours, en dépit de quelques éléments que l'on pourra juger originaux, ne s'écarte pas de l'expérience commune de collègues dont le champ est celui de l'aménagement. En revanche, l'activité de recherche peut paraître quelque peu singulière car elle porte sur un objet assez peu étudié dans le contexte français : l'activité de l'Union européenne dans le domaine de l'aménagement.

2. UNE RECHERCHE CENTRÉE SUR L'UNION EUROPÉENNE ET L'AMÉNAGEMENT DE SON ESPACE : UNE APPROCHE PAR LE DISCOURS

2.1. Les mots comptent : une préoccupation ancienne

Ma thèse de doctorat, qui combinait une approche géographique de la place des villes moyennes au sein du réseau urbain français et une approche d'aménagement à petite échelle, portait sur la contribution de ces villes à l'organisation et au développement de l'espace national¹³. Un des outils opératoires de ce travail fut celui de la comparaison avec d'autres pays européens, le Royaume-Uni et l'Espagne, dont les réseaux urbains pouvaient, au moins pour partie¹⁴, être comparés à celui de la France. Grâce à cet outil, je montrai que la notion de « ville moyenne » ne recouvrait ni les mêmes définitions, ni les mêmes réalités dans les trois pays étudiés et que, partant, cette situation déterminait le regard porté sur ces villes ainsi que les actions nationales qui leur étaient destinées.

¹³ Mon dossier de candidature à la qualification fut retenu au titre des sections 23 et 24 du CNU.

¹⁴ Pour le Royaume-Uni, le modèle de la région urbaine et, pour l'Espagne, celui de la ville insulaire que l'on peut respectivement assimiler au Nord et au Sud-Est de la France d'une part, et à l'Ouest et au Sud-Ouest de la France, d'autre part.

Ces résultats¹⁵ furent un élément déterminant pour l'orientation de mes futures activités de recherche.

En effet, mes recherches ultérieures, qui trouvent une partie de leurs fondements du côté de la science politique et de la linguistique¹⁶, seront centrées sur l'importance des mots et, par extension, du discours dans la définition de l'action publique dans le domaine de l'aménagement et du développement des territoires.

Au-delà du travail de thèse, il m'est donc rapidement apparu que ce que l'on pouvait constater à travers une démarche comparative, c'est-à-dire la relativité des notions qui nous servent à désigner une réalité, devait constituer un problème aigu dans le cadre d'un espace transnational, celui de l'Union européenne, où l'on entend mener des politiques d'aménagement et de développement territorial. Il ne s'agit pas ici de construire une cohérence intellectuelle à rebours mais seulement de faire le constat de la persistance, au moins intellectuelle, de cette préoccupation.

D'ailleurs, ce n'est que dans le courant des années 2000 que mes recherches se sont plus particulièrement intéressées à cette question, notamment grâce à un contexte de recherche favorable lié au développement de l'Unité Mixte de Services - Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen (*cf. supra* p. 4) et aux collaborations de recherche que cette dernière a permises, notamment avec Bernard ÉLISSALDE, Professeur de géographie à l'Université de Rouen. Par ailleurs, mes recherches s'inscrivent dans le contexte de la constitution progressive d'un axe dédié de mon laboratoire de rattachement, l'UMR Géographie-cités, actuellement intitulé « L'Union européenne et les pays du voisinage : intégration fonctionnelle, cohésion territoriale et gouvernance multiscalaire ».

¹⁵ Pour une synthèse sur ce point voir : SANTAMARIA F. (2001), « La notion de "ville moyenne" en France, en Espagne et au Royaume-Uni », *Annales de géographie*, n° 613, mai - juin, Paris, Armand Colin, pp. 227-239

¹⁶ Le volume 2 permettra d'explicitier l'approche des politiques publiques par le discours.

2.2 Un contexte politique et de recherche favorable

La définition d'une politique régionale véritablement européenne¹⁷ se traduit par la montée en puissance financière et politique de l'Union européenne vis-à-vis des questions d'aménagement et de développement. Cette situation s'exprime concrètement par la mobilisation, aux niveaux régionaux et locaux, de financements de l'Union européenne, notamment ceux de la politique régionale. La réalisation, en 1994, d'un travail d'évaluation de la mise en œuvre des fonds européens sur la zone de Lacq-Orthez pour le compte de la Préfecture de région Aquitaine¹⁸ ainsi que mon expérience de près de trois années (1999-2001) comme directeur de l'association de développement local de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt furent l'occasion de constater l'importance, pour la mise en œuvre des projets d'aménagement des collectivités territoriales, de cette source de financement soumise aux règles et aux programmes européens (Programmes opérationnels). En effet, une partie de mon activité professionnelle consistait alors à venir en appui aux collectivités locales au moment de la définition des objectifs du Programme opérationnel objectif 2 2000-2006, à participer aux comités techniques d'attribution des fonds et aux comités de pilotage du Programme opérationnel. L'association fut également éligible aux fonds pour mener ses propres actions.

Par ailleurs, une réflexion plus large, impliquant des acteurs politiques et académiques¹⁹, s'engageait, au début des années 1990, sur l'avenir de l'espace européen et donnera lieu à l'élaboration d'un document d'orientation politique validé par les États

¹⁷ Jean-François DREVET, dans son ouvrage publié en 2008, *Histoire de la politique régionale de l'Union européenne*, Paris, Belin, 285 p., considère que l'on ne peut parler de politique communautaire qu'à partir des réformes Delors de la fin des années 1980. Avant cette période, il s'agit plutôt d'une simple démarche de redistribution financière entre États membres.

¹⁸ Pour une synthèse de l'étude voir : DI MÉO G., SANTAMARIA F. (1995), « Évaluation d'une politique régionale financée par la CEE : le plan de conversion de la zone Lacq-Orthez », *Sciences de la société*, n° 34, février, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, pp. 97-112

¹⁹ Voir à ce sujet : FALUDI A., WATERHOUT B. (2002), *The Making of the European Spatial Development Perspective : No Masterplan*, Londres, The RTP Library Series, 204 p.

membres en 1999 : le Schéma de développement de l'espace communautaire. Ce contexte politique et institutionnel favorable a suscité l'intérêt des chercheurs.

S'intéresser à ce domaine du point de vue de la recherche renvoie naturellement à deux dimensions essentielles : celle du caractère transnational de l'objet, d'une part, et celle de son caractère éminemment politique, d'autre part. Concernant la dimension politique, il est courant que les chercheurs en aménagement se penchent sur des questions à partir du moment où des politiques publiques sont développées. Le caractère transnational est pour sa part plus original et, *a priori*, plus problématique. En effet, il implique de réfléchir à une échelle inhabituelle pour l'aménagement et dans un contexte multinational impliquant des manières de concevoir l'aménagement parfois fort différentes d'un pays à l'autre au sein de l'Europe.

C'est dans ce contexte qu'il faut lire l'investissement de très nombreux chercheurs, souvent étrangers, relevant de diverses disciplines des sciences humaines et sociales (juristes, historiens, géographes, politistes, économistes...) pour éclairer les processus européens à l'œuvre. Dans le domaine de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme, l'intérêt des chercheurs européens pour l'action de l'Union européenne est également corrélé à cette situation relativement récente²⁰.

Conscients de l'absence de pouvoir direct de l'Union européenne en matière d'aménagement de son espace - l'absence de compétence juridique -, les chercheurs se sont orientés vers une évaluation de l'influence de l'Union européenne aux échelles infra-européennes. Ils s'inscrivent dans une perspective théorique dérivée de la science politique, celle du néo-institutionnalisme. Cette approche apparaît bien ajustée au contexte étudié puisqu'elle s'intéresse aux rapports de co-construction des institutions dans une logique d'interaction entre ces dernières (par exemple ici celles de l'Union

²⁰ La littérature académique étrangère fait généralement référence à l'ouvrage précurseur de Richard H. WILLIAMS publié en 1996 au Royaume-Uni: *European Union Spatial Policy and Planning*, Londres, Paul Chapman Publishing, 285 p.

européenne) et les réalités (ex. les comportements, les stratégies des acteurs) qu'elles sont censées modeler. Dans ce cadre général, une place importante est consacrée à une analyse en termes de discours (néo-institutionnalisme discursif), également dérivée de la science politique. De ce point de vue, certains travaux de cette discipline entendent démontrer que l'activité politique est avant tout discursive : elle fixe, par le discours, les champs du possible et détermine ainsi le contenu de l'action publique.

C'est dans ce contexte de recherche que mes préoccupations personnelles ont trouvé à se déployer.

2.3 Le travail sur les concepts en écho à une préoccupation fondamentale pour l'aménagement : entre pragmatisme et normativité

Au milieu des années 2000, j'ai engagé, avec Bernard ÉLISSALDE, un travail sur les notions de l'aménagement européen de l'espace. Initiée et soutenue par l'UMS-RIATE, la réalisation d'un ouvrage²¹ (cf. volume 3 : publication 1) sous la forme d'un lexique (également décliné en ligne dans une version synthétique en langues française et anglaise²²) procédait du souci d'éclairer les acteurs français de l'aménagement des territoires et les chercheurs (mais aussi les enseignants et les étudiants) sur le vocabulaire européen employé dans ce domaine.

Pour les professionnels, nous souhaitons proposer un outil leur permettant de se repérer dans un ensemble de termes (mais aussi d'institutions) qu'ils utilisent dans leur pratique quotidienne (montage de dossiers et financements européens), chaque terme traité comportant une explicitation de son intérêt opérationnel. Pour les chercheurs, il s'agissait de pouvoir donner un sens à des notions parfois développées *sui generis* par l'Union européenne ou qui, empruntées à des champs scientifiques spécifiques,

²¹ ÉLISSALDE B., SANTAMARIA F., PEYRALBES A. (avec la collaboration de) (2008), *Lexique de l'aménagement du territoire européen*, Paris, Lavoisier, 249 p.

²² <http://www.ums-riate.fr/lexique/>

prenaient un sens particulier dans le contexte européen (ex. : compétitivité régionale). Cependant, il n'était pas question de graver dans le marbre des définitions définitives mais plutôt, en présentant leur généalogie, de donner à réfléchir en soulignant le caractère dynamique de ces notions.

Quatrième de couverture du *Lexique de l'aménagement du territoire européen*

L'aménagement du territoire européen est en gestation. Il s'exprime dans des politiques, des actions et des orientations conçues à l'échelle de l'Union européenne qui nécessitent une adaptation permanente aux évolutions socio-économiques des différents territoires de l'Union. Les mots qui qualifient cette action méritent d'être analysés comme des éléments révélateurs du sens et de la dynamique d'action de l'Union dans un domaine capital pour la construction européenne et qui met en jeu la question de la cohésion économique, sociale et territoriale du continent.

Ce *Lexique de l'aménagement du territoire européen* regroupe 50 notions et acronymes majeurs, choisis pour leur utilisation récurrente dans les documents officiels (traités, règlements, directives, rapports divers, etc.) produits par les institutions et organismes européens.

Chaque « fiche » se compose d'une définition simple et synthétique, rappelle l'historique en jeu et situe l'intérêt opérationnel de chaque concept. Ces informations permettent ainsi de saisir le processus d'élaboration des notions de l'aménagement du territoire européen et les conséquences concrètes qu'il implique.

Le *Lexique de l'aménagement du territoire européen* répond au besoin, ressenti dans le domaine de l'action européenne, de voir clarifier les notions les plus couramment utilisées. Il s'adresse notamment aux professionnels des administrations tant locales que nationales, aux bureaux d'études ainsi qu'aux enseignants et chercheurs.

De manière générale, si le caractère évolutif des termes peut facilement être renvoyé à leur élaboration politique, cette situation peut poser problème au moment de leur utilisation dans le cadre de la réflexion académique ou au moment de leur utilisation opérationnelle.

L'expérience de la rédaction du *Lexique de l'aménagement du territoire européen* nous a conduit à envisager la question de la variabilité non plus temporelle mais spatiale de

l'utilisation des notions. Nous avons alors l'intuition que les notions étaient vraisemblablement interprétées de manière différente selon leurs contextes de mise en œuvre. Au regard de la littérature générale traitant de l'influence de l'Union européenne dans ce domaine, l'intuition initiale pouvait être considérée comme une hypothèse de travail crédible ; les notions produites au niveau de l'Union européenne étant ensuite diffusées aux niveaux d'actions infra-européens qui, en quelque sorte, les ajustent à leurs réalités spatiales et à leurs dispositifs d'aménagement.

C'est dans cette perspective que fut soumis un projet au programme européen de recherche appliquée sur l'aménagement et le développement du territoire européen, ESPON (*European Observation Network, Territorial Development and Cohesion*). Le projet en question - *Capitalization and dissemination of ESPON concepts*, CaDEC²³ - constituait un cadre permettant de tester la manière dont certaines notions-clés²⁴, mobilisées par l'Union européenne, étaient interprétées et utilisées aux échelles infra-européennes. Le travail a duré 3 ans (2010-2013) et a permis d'impliquer 8 partenaires européens (universités et administrations nationales) chacun situé dans un pays membre de l'Union européenne. Le projet s'inscrivait dans une démarche de diffusion de l'information produite par le programme ESPON et n'était donc pas, à proprement parler, un projet de recherche. Cependant, il fut l'occasion de tester notre hypothèse initiale.

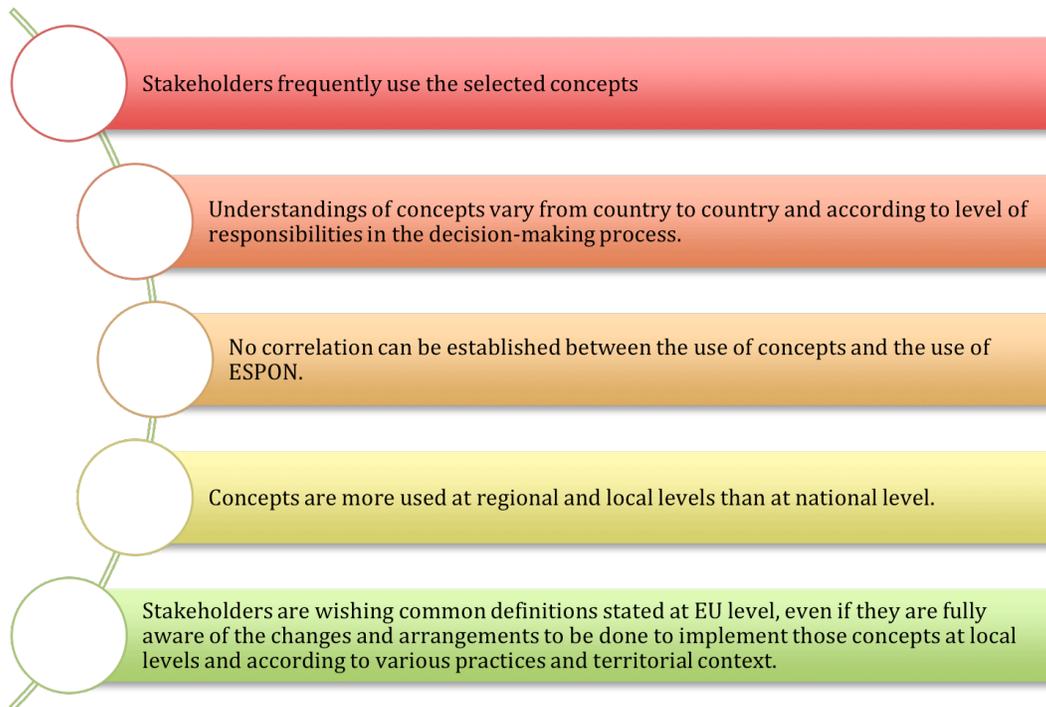
S'il ne fut guère surprenant de constater la variabilité des définitions (selon les pays et selon les niveaux de mise en œuvre) et de l'utilisation des concepts, les résultats consignés dans un rapport remis début 2014 (*cf. infra* p. 70, référence 34) permet de donner un contenu à cette diversité. En outre, au-delà du constat de la diversité des interprétations, nos enquêtes montrent que les acteurs de l'aménagement et du

²³ Le rapport est disponible en ligne sur le site de l'ESPO : http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/TNA-ECP/CADEC/CaDeC_Final_Report.pdf.

²⁴ Les notions en question sont les suivantes : cohésion territoriale, compétitivité régionale, impact territorial, polycentrisme, développement durable, gouvernance territoriale.

développement des territoires éprouvent le besoin de définitions communes à l'échelle de l'Union européenne.

Principaux résultats du projet CaDEC, rapport final, p. 11, mars 2014



Cette situation fait écho à un débat fondamental pour l'aménagement dans un cadre transnational : faut-il des concepts communs et suffisamment bien définis pour que les professionnels, au moment de la mise en œuvre des actions d'aménagement et de développement des territoires, puissent déterminer des objectifs précis ainsi que les actions qui permettent de les atteindre; ou, au contraire, un certain flou permet-il aux acteurs d'adapter les concepts à leur contexte de travail particulier²⁵ ? Deux articles écrits avec Bernard ÉLISSALDE s'inscrivent dans la perspective de ce débat. L'un publié en 2014 en langue anglaise dans la revue en ligne *Social Sciences* mobilise les enquêtes menées dans les 8 pays européens impliqués dans le projet CaDEC (*cf. infra* p. 68,

²⁵ Ce débat est notamment développé par ABRAHAMS G. (2013), "What "Is" Territorial Cohesion? What Does It "Do"?: Essentialist Versus Pragmatic Approaches to Using Concepts", *European Planning Studies*, DOI: 10.1080/09654313.2013.819838 (<http://dx.doi.org/10.1080/09654313.2013.819838>)

référence 21) ; l'autre, publié en 2015 en français dans *l'Information Géographique*, développe les réponses apportées par les acteurs français de l'aménagement interrogés dans le cadre du projet (cf. *infra* p. 68, référence 20). Un article d'ouvrage (cf. *infra* p. 67, référence 8) est également à paraître fin 2015 dans le livre multilingue (anglais, espagnol, français) coordonné par Joaquín FARINOS DASI, Professeur de géographie et d'aménagement à l'Université de Valence : *Essentials for coordination of spatial planning policies. Achieving territory becomes matter of State importance*. Enfin, ce travail a fait l'objet d'une valorisation dans le cadre de la revue de l'Assemblée des communautés de France en janvier 2015 (cf. *infra* p. 70, référence 29).

2.4 Des concepts au discours : à la recherche de l'institutionnalisation de l'aménagement au niveau de l'Union européenne

En parallèle au travail sur les concepts, nous avons conduit, toujours avec Bernard ÉLISSALDE, un travail sur le discours de l'Union européenne au titre de la politique de cohésion. Pour ce faire, nous nous sommes associés à un ingénieur de recherche linguiste, Philippe JEANNE.

Outre l'intérêt d'aller au-delà d'une approche partielle du discours ne mobilisant que les concepts, ce qui a motivé ce travail fut un constat assez trivial : le sentiment d'une certaine perplexité à la lecture des documents produits par l'Union européenne dans le domaine qui nous intéresse. Finalement, en dépit de lectures attentives, que pouvait-on tirer comme idées-forces à la lecture de documents qui se présentent, souvent, comme un état d'une situation fondée sur des mesures partielles, suivi de déclarations d'intentions dont on peine à voir le caractère opérationnel ? Nous constatons, à travers des échanges informels avec des collègues ayant « fréquenté » ces documents, que ce sentiment personnel, que l'on aurait pu expliquer par le manque de sagacité des lecteurs, était finalement assez partagé...

En outre, notre intérêt faisait écho aux nombreux travaux de recherche sur l'*European spatial planning* (en langue anglaise pour la plupart) qui mobilisaient le cadre d'analyse du néo-institutionnalisme discursif²⁶ ; ces travaux relevant de l'exégèse, considérée au sens courant du terme, celui de l'interprétation et du commentaire d'un texte. Malgré certaines différences d'interprétation, les auteurs²⁷ s'accordent pour considérer que le discours constitue l'élément central d'un processus d'institutionnalisation²⁸ de l'aménagement de l'espace au niveau européen.

Notre projet fut donc de proposer une lecture systématique du discours européen en mobilisant les outils de l'analyse lexicale afin de déterminer, du point de vue de l'analyse linguistique, s'il était possible de fonder l'idée d'institutionnalisation par le discours. Le caractère systématique du travail a été rendu possible par l'utilisation du logiciel d'analyse lexicale *Alceste*. Nous avons appliqué l'analyse lexicale sur un corpus restreint mais important, celui des Rapports sur la cohésion. Ces derniers représentent, pour la Commission européenne, une obligation de suivi de la mise en œuvre de la politique de cohésion. Ces rapports ont donc une importance politique et institutionnelle centrale pour la politique de cohésion de l'Union européenne qui constitue le cœur de l'action de l'Union européenne en matière d'aménagement et de développement de son espace. Les rapports étant publiés selon un rythme régulier depuis 1999, tous les trois ans en moyenne, leur intérêt pour une analyse de discours est de pouvoir réaliser une lecture diachronique. Ce travail a donné lieu à 2 publications en

²⁶ Pour une approche générale du néo-institutionnalisme discursif voir : SCHMIDT V. A., CRESPI A. (2010), « Néo-institutionnalisme discursif », in BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAVINET P. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques* (3^{ème} édition), Paris, Presses de Sciences Po, pp. 350-359; pour ses modalités d'application au champ de l'aménagement européen voir les pp. 106-109 de : DÜHR S., COLOMB CL., NADIN V. (2010), *European Spatial Planning and Territorial Cooperation*, Abingdon, New-York, Routledge, 452 p.

²⁷ Voir notamment les travaux d'Andreas FALUDI, Bas WATERHOUT et de Ole B. JENSEN et Tim RICHARDSON.

²⁸ Cette notion renvoie ici à l'étude de la création et du changement institutionnel très présente dans la littérature en langue anglaise sous différentes expressions : *institutional design*, *institutional building*, *institutional change*, *institutional engineering* (voir à ce sujet : DELPEUCH Th., VIGOUR C. (2006), « Création et changement institutionnels », in BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAVINET P. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques* (2^{ème} édition), Paris, Presses de Sciences Po, pp. 139-147).

2013, l'une dans la revue *European Planning Studies* et l'autre dans la revue *L'Espace Géographique* (cf. *infra* p. 68, références 13 et 14).

Ce travail doit aujourd'hui être complété afin de rendre compte de l'intégralité du « discours » porté par ces documents. En effet, outre le texte des documents étudiés, ces derniers comportent également une iconographie substantielle (notamment des cartes) qui accompagne le texte. Pour cette raison, une collaboration de recherche avec Christine ZANIN, maîtresse de conférences HDR en géographie à l'Université Paris Diderot-Paris 7, directrice de l'UMS-RIATE, membre de l'UMR Géographie-cités, a été engagée. Il s'agit ainsi de rendre compte de manière complète du « langage » des documents étudiés.

Enfin, au-delà d'une stricte analyse lexicale, le travail doit également être complété par l'analyse du genre du discours ; le genre étant l'expression, dans le texte, du rapport entre les éléments du discours (les mots de l'analyse linguistique) et la situation d'énonciation de ce dernier (le contexte de l'Union européenne). Pour ce faire, Bernard ÉLISSALDE et moi-même travaillons à nouveau avec notre collègue linguiste. Une publication sous la forme d'un ouvrage est envisagée afin de rendre compte de l'intégralité de cette recherche sur le discours.

3. D'AUTRES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LA RECHERCHE : ENTRE COMPÉTENCES GÉNÉRALES ET SPÉCIFIQUES

Depuis le milieu des années 2000, mes travaux de recherche ont été essentiellement consacrés à la question de l'aménagement européen. Cependant, des sollicitations ponctuelles m'ont conduit, d'une part, à prolonger ma réflexion sur les villes moyennes, objet de mon travail de thèse, et, d'autre part, m'ont permis de travailler à la diffusion de l'information scientifique du point de vue général de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme.

3.1 Le maintien d'un intérêt pour les villes moyennes en tant qu'instances d'aménagement du territoire

Ma thèse de doctorat portait sur les villes moyennes en France et sur leur contribution à l'aménagement du territoire national. Ayant occupé, immédiatement après ma thèse, un poste de responsable d'association de développement local pendant près de trois années, je n'ai pas suffisamment trouvé le temps pour valoriser mon travail de thèse en termes de publication. Si la thèse a été diffusée *via* le centre de reproduction des thèses de Lille, elle n'a fait l'objet, jusqu'à une période récente, que d'une seule publication dans les *Annales de Géographie* en 2000 (*cf. infra* p. 68, référence 18).

Cependant, récemment (2012), un article a été publié dans la revue *Norois* portant sur le rôle actuel et potentiel des villes moyennes en matière d'aménagement du territoire français (*cf. infra* p. 68, référence 15). Cet article s'appuie sur les acquis de la thèse et développe également une réflexion plus actuelle sur la situation de ces villes au sein du réseau urbain français et sur leur rôle potentiel en termes d'aménagement des territoires de l'échelle locale à celle de l'Union européenne.

Par ailleurs, j'ai été sollicité pour participer à des démarches d'expertises institutionnelles ou académiques en lien avec les villes moyennes. D'un point de vue institutionnel, j'ai fait partie, entre 2009 et 2010, du groupe d'experts de l'opération de prospective de la Datar, « Territoires 2040 », portant sur les « villes intermédiaires ».

À mi-chemin entre l'expertise institutionnelle et académique, j'ai également participé, en 2007, à la réunion finale du groupe de recherche appliquée du programme Interreg III B « Sud-Ouest européen » sur les villes moyennes piloté par Frédéric TESSON (aujourd'hui, Maître de conférences HDR en géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour) associant deux UMR : « Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Société » (Université Bordeaux III) et « Société, Environnement, Territoire » (Université de Pau et des Pays de l'Adour).

Dans le même ordre d'idée, à la demande de Loïc VALDELORGE, aujourd'hui Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, membre du conseil scientifique du Comité d'histoire du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère du Logement et de l'Égalité des territoires, j'ai présenté, dans le cadre d'un séminaire du Comité d'histoire, un état de l'art de la recherche sur les villes moyennes en géographie et en aménagement à destination d'administratifs et d'universitaires. Cette communication a fait l'objet d'une publication en 2012 dans la revue du Comité, *Pour Mémoire* (cf. *infra* p. 69, référence 22).

Du point de vue de l'expertise académique, j'ai fait parti du comité scientifique du colloque « Villes petites et moyennes : un regard renouvelé » organisé à Tours en décembre 2010 sous la responsabilité de Christophe DEMAZIÈRE, Professeur d'aménagement et d'urbanisme (Université François-Rabelais de Tours, UMR CITERES). Outre les communications évaluées dans le cadre de ce colloque, j'ai également eu à évaluer plusieurs articles proposés à des revues (*Norois, Revue d'Économie Régionale et Urbaine*) portant sur la situation des villes situées au niveau inférieur de la hiérarchie urbaine.

Au-delà de ces sollicitations ponctuelles, l'intérêt pour cette catégorie de villes procède d'une analyse développée initialement dans la thèse et à laquelle le texte de présentation du colloque de Tours faisait largement écho. En effet, partant du constat de la préférence, ces vingt dernières années, pour l'analyse des dynamiques des villes situées au niveau supérieur des hiérarchies urbaines nationales ou continentales, ou encore de celle des périphéries des grandes villes, les villes moyennes (mais également les petites villes) apparaissent comme des « angles morts » de la recherche urbaine et des politiques d'aménagement du territoire, notamment en France²⁹.

²⁹ voir à ce sujet : SANTAMARIA F., « Les villes moyennes : angle mort ou enjeu de l'aménagement du territoire ? » [en ligne], *Revue des affaires politiques et économiques de Science Po* (page consultée le 7/4/2015), adresse URL : <http://revueape.com/?p=138>

Or, cette situation peut surprendre à plusieurs égards : tout d'abord parce que ces catégories de villes représentent en France et en Europe des éléments essentiels (nombre, poids démographique) de la structuration de l'espace ; ensuite, parce que leur rôle semble bien correspondre au souci exprimé au niveau national et européen d'une meilleure articulation entre les espaces ruraux et urbains³⁰ ; enfin, parce qu'il semble difficile d'appréhender le phénomène urbain en faisant l'impasse sur ces catégories de villes...

Mario CARRIER et Christophe DEMAZIÈRE, dans l'introduction au numéro spécial de la *Revue d'économie régionale et urbaine*³¹, reprenant les éléments d'introduction au colloque de Tours, explicitent ce point de vue en proposant de redéfinir la catégorie des villes petites et moyennes afin d'en souligner leur intérêt pour la recherche urbaine et l'animation des territoires. Dans une perspective comparable, mon article pour la revue *Norois* explore également cette question en interrogeant une conception trop étroite de la hiérarchie urbaine qui imprègne très fortement les politiques nationales d'aménagement du territoire, notamment en France.

3.2 Des activités de transmission de connaissances

Dans le domaine de l'édition, je participe depuis 2008 au comité de rédaction de la revue *L'information Géographique*, ses animateurs ayant souhaité alors faire plus de place aux questions d'aménagement et de développement des territoires. Dans cette perspective, j'ai coordonné depuis 4 numéros de la revue sur des thématiques en lien avec l'aménagement de l'espace et l'urbanisme.

³⁰ Le SDEC prône, par exemple, le développement et l'organisation des relations entre les espaces urbains et les espaces ruraux (les villes petites et moyennes pouvant ici jouer le rôle de chevilles-ouvrières) ; ou, encore, la promotion d'un polycentrisme européen multi-échelle.

³¹ CARRIER M., DEMAZIÈRE Ch. (2012), « Introduction - La socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, avril, 2, pp. 135-149

En 2009, un numéro visait à présenter, sous différentes facettes et selon différents niveaux d'analyse, l'enjeu de la montée des acteurs « non experts » dans le champ de l'aménagement. Il comportait des articles théoriques et critiques sur l'expression « société civile » et sur celle de « participation », ainsi que des articles explorant certains secteurs de l'activité d'aménagement, particulièrement sensibles à la problématique choisie pour ce numéro : le logement et les grandes infrastructures de transports. La constitution de ce numéro a été rendue possible grâce aux contributions de collègues français³², certains relevant de mon université et /ou de mon laboratoire de recherche, ainsi que par la mobilisation de deux collègues étrangers, Joaquín FARINOS DASÍ (*cf. supra* p. 35) et Richard EK (Maître de conférences en géographie humaine, Université de Lund).

En 2010, dans le contexte de la « réforme territoriale » portée alors par le Gouvernement, un numéro a accueilli les communications présentées lors d'un séminaire co-organisé avec deux de mes collègues, Dominique RIVIÈRE et Sandrine BERROIR (co-responsables du master), dans le cadre du master 2 « Ingénierie de l'aménagement et du développement local » de Paris-Diderot Paris 7 (*cf. supra* p. 24). À nouveau, des collègues de mon université furent mobilisés mais également des collègues d'autres universités françaises et étrangères³³. Une partie du séminaire ayant été consacrée à un échange avec des professionnels de l'aménagement et du développement des territoires, deux étudiants de la promotion furent sollicités pour écrire un texte de synthèse de ces échanges.

³² Richard RAYMOND (chargé de recherche CNRS, UMR Ladyss), Josée DE FÉLICE (géographe, retraitée de l'Université Paris-Diderot Paris 7), Yankel FIJALKOW (aujourd'hui, Professeur de sciences humaines et sociales, École nationale d'architecture Paris Val de Seine, UMR CRH-LAVUE), Francis BEAUCIRE (Professeur émérite en aménagement de l'espace et d'urbanisme, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, [aujourd'hui retraité]), Olivier LABUSSIÈRE (aujourd'hui, Maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Grenoble Joseph Fourier, UMR PACTE)

³³ François TAULELLE (Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Toulouse, Centre universitaire Jean-François Champollion d'Albi, LISST CNRS, CIEU), Xavier DESJARDINS (aujourd'hui, Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme, Université Paris-Sorbonne Paris 4), Nicolas DOUAY (Maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme, Université Paris-Diderot Paris 7), Dominique RIVIÈRE (Professeure de géographie, Université Paris-Diderot Paris 7), Olivier SYKES (*Lecturer* en aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Liverpool)

En 2013, un numéro fut consacré aux politiques urbaines. Ce numéro explore, notamment, trois dimensions de cette thématique : celle de la politique de la ville (Sylvie FOL, Professeure d'aménagement et d'urbanisme, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR Géographie-cités), celle de l'organisation et de l'animation de l'espace national considérées au prisme de l'histoire des villes moyennes françaises (Loïc VALDELORGE, *cf. supra* p. 39), et celle de l'évolution des outils de la planification urbaine en France (Nicolas DOUAY, *cf. note* 34).

En 2015, un numéro, coordonné avec Guy BAUELLE (Professeur en aménagement de l'espace et urbanisme, Université Rennes 2, UMR ESO) présente cinq contributions relatives à l'Union européenne et à l'aménagement et au développement des territoires. Certains textes de ce numéro ont été présentés dans le cadre d'un séminaire de mon équipe de recherche et au moment où deux enseignants chercheurs étaient invités, à mon initiative, à l'Université Paris-Diderot Paris 7 : Joaquín FARINOS DASI était alors invité pour une durée de 3 mois grâce à un financement du Labex Dynamite au titre de son axe Intégration régionale³⁴ et Olivier SYKES (*cf. note* 34) pour une durée de 15 jours grâce à un financement de l'université. Outre les contributions de ces deux collègues étrangers, l'une portant sur l'importance des approches spatiales dans le contexte de la crise européenne actuelle, l'autre sur l'émergence de la dimension territoriale des politiques en Europe et en Angleterre, un article d'Antoine BEYER (chargé de recherche, IFSTTAR/SPLOTT) présente la question de la politique européenne des transports. Le numéro comporte également, outre mon article écrit avec Bernard ÉLLISALDE évoqué précédemment (*cf. supra* p. 35), une contribution de l'équipe de l'UMS-RIATE autour d'outils cartographiques développés par l'unité en appui à la réflexion sur l'aménagement, notamment européen.

³⁴ Le Labex Dynamite s'intéresse aux effets de la globalisation sur les espaces et les sociétés ainsi qu'aux enjeux du développement durable et du changement global. Il associe 18 laboratoires partenaires dont l'UMR Géographie-cités. L'axe « Intégration régionale » s'intéresse aux phénomènes d'intégrations régionales du point de vue économique, politique et de l'aménagement.

Au titre d'une participation plus directe à la diffusion des connaissances, trois contributions peuvent être signalées. Tout d'abord, j'ai participé, à travers la rédaction des articles « aménagement » (*cf. supra* p. 11) et « développement local » (*cf. note 8*) à l'encyclopédie *Hypergéô*. Cette encyclopédie en ligne, dotée d'un comité de lecture, est destinée à diffuser, auprès des enseignants et des étudiants, les principaux concepts et théories de la géographie contemporaine.

Plus récemment, j'ai rédigé, pour un ouvrage consacré à l'aménagement du territoire en France, à paraître fin 2015 à *La Documentation française*, deux chapitres respectivement consacrés aux origines et fondements de l'aménagement du territoire (*cf. note 6 et infra* p. 67, référence 9) et aux politiques urbaines d'aménagement du territoire en France (*cf. infra* p. 67, référence 10). Dans la perspective d'une parution fin 2015, un article en langue anglaise portant sur la situation actuelle de l'aménagement du territoire en France figurera dans l'ouvrage coordonné par le collègue espagnol, Joaquín FARINOS DASI (*cf. note 7 et infra* p. 67, référence 7).

4. L'INSERTION DANS DES RÉSEAUX DE RECHERCHE EUROPÉENS : ENTRE RECHERCHE, EXPERTISE ET DIFFUSION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE

Mon travail de recherche sur l'Union européenne a été l'occasion de lier des relations avec des collègues étrangers et de participer à des travaux en réseau.

Les relations en réseau relèvent presque exclusivement des opportunités offertes par le programme de recherche appliquée ESPON. Dans ce cadre, les collaborations ont débouché soit sur des productions directement liées au programme lui-même, soit sur des travaux en découlant. En outre, dans ce contexte, j'ai expérimenté des situations différentes allant de la quasi-prestation de services, quand il s'agit de produire un rapport d'expertise, à la situation de responsable de projet, en passant par celle de partenaire.

J'ai participé, au début des années 2000, à deux projets du programme ESPON portant sur la mise en œuvre, dans les États membres, du Schéma de développement de l'espace communautaire (*cf. infra* référence p. 70), d'une part et, d'autre part, sur la gouvernance territoriale en Europe à travers une étude de cas sur la France (*cf. infra* référence p. 70). Ces deux projets ont débouché sur la publication de deux articles dans la revue *Cybergéo* (*cf. infra* p. 68, références 16 et 17).

En tant que partenaire de projet, j'ai participé au projet UsESPON (2013). Ce dernier ne peut être considéré comme un projet de recherche, même appliquée, mais plutôt comme un projet de diffusion des connaissances produites (essentiellement des outils de diagnostic territorial) dans le cadre du programme ESPON à destination des acteurs nationaux de l'aménagement et du développement territorial.

Toujours dans le cadre du programme ESPON, j'ai piloté (responsable scientifique), pendant trois ans (2010-2013), le projet intitulé *Capitalization and dissemination of ESPON concepts* (CaDEC). Comme précisé auparavant, ce projet de diffusion des connaissances du programme ESPON a cependant été l'occasion d'enrichir ma réflexion sur les concepts de l'aménagement européen. Il a donné lieu à un rapport rédigé avec Bernard ÉLISSALDE (*cf. supra* p. 33 ; *cf. infra* référence p. 70) et a également servi de base pour la publication d'articles dans des revues présentant les résultats obtenus (*cf. supra* p. 35 et p. 68, références 13 et 14).

Sur la base de l'expérience acquise dans le cadre du programme ESPON, j'assume actuellement la direction adjointe de l'UMS-RIATE. L'UMS-RIATE est une unité de service soutenue financièrement par le Commissariat général à l'égalité des territoires, le CNRS et l'Université Paris-Diderot Paris 7 dont l'objet essentiel est de permettre le développement d'une recherche française sur l'aménagement de l'espace européen. Pour ce faire, l'unité joue le rôle de point de contact français du programme européen de recherche appliquée ESPON en aidant les chercheurs français qui voudraient, dans le cadre de consortium internationaux, répondre aux appels d'offres lancés par le

programme. Elle développe également des outils collectifs (bases de données, fonds de carte, cartographie interactive, lexique...) susceptibles d'être mis à disposition des chercheurs pour leur permettre de développer leur recherche. Enfin, elle doit assurer un rôle de diffusion de la recherche produite sur l'aménagement européen non seulement à destination des chercheurs mais également des acteurs de l'aménagement au niveau français.

Le programme ESPON est un lieu privilégié d'observation des enjeux qui structurent le débat politique autour de l'action de l'Union européenne sur son espace. À ce titre, on peut constater l'évolution récente de la politique régionale vers des préoccupations moins spatiales et plus territoriales, moins portée sur les questions d'équilibre européen que sur la question du développement des potentiels territorialisés de croissance. L'évolution du programme ESPON, mais aussi de la politique régionale, interroge aujourd'hui fortement la position d'une recherche qui considère l'aménagement de l'espace comme une dimension importante du projet européen. Même s'il s'agit d'une préoccupation partagée par les chercheurs qui se sont intéressés, ces dernières années, à la question de l'aménagement de l'espace européen, il semble encore trop tôt (la phase opérationnelle du programme ESPON débute fin 2015) pour pouvoir évaluer les conséquences de cette réorientation politique du point de vue de son impact sur la recherche.

En outre, le programme ESPON offre un terrain privilégié pour l'analyse des relations entre recherche et politique. À ce titre, l'article publié avec Émmanuelle BONÉRANDI qui restitue notre expérience de recherche dans le cadre d'un projet sur la gouvernance territoriale montre comment le processus de recherche est en partie conditionné par un cadre politique normatif, dans le cas étudié, celui de la « bonne gouvernance » européenne (*cf. infra* p. 68, référence 16).

Par ailleurs, les collaborations formelles dans le cadre du programme ESPON ont permis de travailler de manière régulière avec des collègues étrangers et de répondre à

leurs sollicitations ponctuelles de contributions à leurs propres projets ou à des demandes d'expertise.

C'est dans le cadre d'un séminaire organisé par Joaquín FARINOS DASÍ qu'une communication suivie d'un article d'ouvrage (*cf. infra* p. 67, référence 11) fut présentée avec mon collègue Richard EK de l'Université de Lund sur les « visions spatiales », projet de planification stratégique de macro-régions européennes (ex. : mer Baltique). Toujours grâce à cette collaboration avec le collègue espagnol, un article est à paraître, fin 2015, portant sur les débats conceptuels dans le cadre de l'aménagement européen (*cf. infra* p. 67, référence 8).

C'est aussi grâce aux collaborations développées dans d'autres contextes que Olivier SYKES me demanda, en 2011, d'intervenir durant la *UK / Ireland Planning Research Conference* pour présenter la dimension locale de l'aménagement en France, le Royaume-Uni connaissant alors, après une période qui avait vu le développement de l'aménagement régional - durant la période des gouvernements travaillistes de 1997 à 2007 -, une redéfinition de sa politique d'aménagement centrée sur l'échelle locale³⁵.

Enfin, Bernard ÉLISSALDE et moi-même avons été sollicités dans le cadre d'une « conférence invitée » par Maria PREZIOSO, Professeure de géographie économique à l'Université de Rome *Tor Vergata* pour présenter nos travaux sur les concepts et le discours de l'Union européenne en matière d'aménagement de son espace dans le cadre du congrès annuel de l'association des géographes italiens en 2011.

³⁵ Il s'agit alors plutôt d'un retour aux sources, l'aménagement britannique étant traditionnellement conçue à cette échelle.

CONCLUSION

Le parcours d'enseignant-chercheur retracé ci-dessus m'a permis d'expliciter, d'une part, l'articulation avec un contexte institutionnel, et, d'autre part, des orientations plus personnelles liées à des centres d'intérêt spécifiques et à certaines compétences acquises avant et depuis mon recrutement à l'université.

Au titre de l'enseignement, mes interventions relèvent, le plus souvent, d'une approche générale des questions d'aménagement de l'espace. Cependant, elles se déclinent selon les différentes facettes des types d'enseignement (théorique, méthodologique, mise en pratique) et à tous les niveaux d'intervention. Il ne s'agit pas ici de prétendre à une quelconque originalité mais simplement de rendre compte, le plus objectivement possible, d'un parcours.

Pour ce qui est de la recherche, certains travaux ont été effectués dans la perspective de la thèse. Au-delà d'une stricte réponse à des sollicitations ponctuelles, il a également été question de prolonger certaines problématiques présentées dans le travail pour l'obtention du doctorat dans une perspective de réflexion sur l'aménagement du territoire français et européen. Comme nous l'avons vu, le travail de thèse fut l'occasion de s'intéresser à l'utilisation des notions en aménagement, ici celle de « ville moyenne ». De ce point de vue, cette préoccupation ancienne est un point de départ pour mes recherches ultérieures et actuelles sur l'aménagement européen. En soi, l'objet ville moyenne pourra peut être faire l'objet de nouvelles recherches. En effet, même si depuis de nombreuses années maintenant, les catégories inférieures de la hiérarchie urbaine semblent avoir été délaissées, tant du point de vue de la recherche que de celui des politiques publiques, l'intérêt nouveau qu'on leur porte au niveau européen offrira peut être de nouvelles opportunités à la recherche, notamment celle que l'on qualifie d'appliquée.

Dans l'immédiat, le volume 2 de cette HDR porte, à partir des travaux achevés ou encore en cours, sur l'Union européenne et l'aménagement de son espace.

Frédéric SANTAMARIA

44 ans, marié, 2 enfants

Maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme
Chercheur (UMR 8504 - Géographie-cités, Équipe CRIA³⁶, Membre du Labex Dynamite³⁷)
Directeur adjoint de l'UMS-RIATE³⁸

Parcours professionnel

- Depuis septembre 2001 : **Maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme** à temps complet, UFR Géographie, Histoire, Sciences de la Société (GHSS), Université Paris Diderot-Paris 7
- Février 1999 - Juillet 2001 : **Directeur de l'association Aire urbaine 2000 Belfort - Montbéliard - Héricourt (association pour l'aménagement et le développement du Nord-Est Franche-Comté)**, à Montbéliard
- Septembre 1997 - Janvier 1999 : **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche en géographie**, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Département de géographie et d'aménagement, Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)
- Septembre 1994 - Août 1997 : **Moniteur de l'enseignement supérieur en géographie**, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Département de géographie et d'aménagement, UPPA

Formation

- 1998 : **Doctorat de géographie et d'aménagement de l'espace et urbanisme** :
 - Titre de la thèse : *Les villes moyennes françaises : de la hiérarchie au réseau. Étude comparée avec l'Espagne et le Royaume-Uni* (Mention très honorable avec les félicitations du jury)
 - Sous la direction de Guy DI MÉO
 - Laboratoire Société, Environnement, Territoire, UPPA
 - Soutenance le 10 juin 1998, avec pour jury :
 - Jean-Claude BOYER (Université Paris VIII ; rapporteur),
 - Jean-Paul LABORIE (Université Toulouse II ; rapporteur),
 - Xavier PIOLLE (Directeur de recherche CNRS ; président),
 - Jean DUMAS (Institut d'études politiques de Bordeaux)
- 1993 : **DEA Sociétés, aménagement, développement local de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour** : Mémoire sous la direction de Guy DI MÉO, *Libourne et le Libournais, une ville moyenne dans l'ombre d'une métropole* (Mention très bien)
- 1991 : **Diplôme de l'Institut d'études politiques de Bordeaux**

³⁶ Centre de recherche sur l'industrie et l'aménagement

³⁷ Labex Dynamite (PRES HESAM) : Dynamiques territoriales et spatiales (axe : Intégration régionale)

³⁸ Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen, représentant français du programme européen *European Observation Network, Territorial Development and Cohesion* (ESPON)

Participations à des tâches universitaires collectives

- **Membre du comité de rédaction de *L'Information Géographique* depuis 2008**
- **Participations ponctuelles à des comités de lecture :** *Built Environment, Territoires en mouvement, Cybergéo, Géocarrefour*, 1 ouvrage collectif (éditeur : Presses universitaires de Rouen et du Havre)
- **Membre nommé du Conseil national des universités, section 24 (2006-2011)**
- **Participation à des comités de sélection pour des postes de maîtres de conférences :**
 - Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2009, profil « Aménagement »
 - Dans mon établissement en 2009, profil « Aménagement et développement »

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE : ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES
--

Responsabilités de diplômes

- **Co-responsable du Master 1 Métiers des études, du conseil et de l'intervention (MECI³⁹), option Aménagement et développement local (décharge : 4 heures ETD) depuis 2005 :**
 - Examen des dossiers des candidats extérieurs à Paris-Diderot Paris 7
 - Instruction des dossiers d'admission des étudiants étrangers
 - Aide au secrétariat pédagogique pour la préparation de l'emploi du temps
 - Relations avec les professionnels intervenant dans la formation
 - Recherche et suivi de commandes d'études collectives
 - Organisation de l'encadrement des mémoires de recherche et de stages
 - Co-organisation et participation aux journées d'information sur la formation au sein de l'université et sur les salons (ex. salon des masters)
 - Participation à l'élaboration d'outils d'information et de communication dédiés (site Internet, brochures, plaquettes, affiches)

- **Responsable de la spécialité professionnelle Aménagement, animation et développement local du Master 2 MECI⁴⁰, 2005-2007 (prime pédagogique) et co-responsable du Diplôme d'études supérieures spécialisées Aménagement, animation, développement local (DESS 2ADL), 2001-2005 (prime pédagogique) :**
 - Examen des dossiers de candidatures et auditions des candidats sélectionnés sur dossier
 - Instruction pédagogique des dossiers de formation continue et encadrement de dossiers de VAE
 - Élaboration de l'emploi du temps
 - Relations avec les professionnels intervenant dans la formation (emploi du temps, réunions régulières d'information...)
 - Recherche et suivi des commandes d'études collectives
 - Organisation de l'encadrement et des soutenances des mémoires professionnels
 - Co-organisation et participation aux journées d'information sur la formation au sein de l'université et sur les salons (ex. : salon des masters)
 - Participation à l'élaboration d'outils d'information et de communication dédiés (plaquettes, affiches)
 - Président du jury de diplôme (2006 et 2007)
 - Élaboration du budget annuel de la formation en lien avec l'UFR
 - Collecte de la taxe d'apprentissage

Autre responsabilité en lien avec un diplôme

Membre du jury de sélection des candidats français à l'étranger, des étrangers passant un bac français et des candidats de la Communauté européenne de l'École d'architecture de Paris-Belleville (2008-2010)

³⁹ Master intitulé : Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention sur la période 2005-2008

⁴⁰ cf. *supra* note 40

Cours

Maître de conférences, Université Paris 7 – Denis Diderot (depuis septembre 2001)

Niveau / Formation	Intitulé / descriptif	Volume horaire annuel	Année(s) ⁴¹
Première année de géographie	Initiation au bilan diagnostic territorial Cours magistral et travaux dirigés. Analyses sectorielles (géographique, économique, politique, aménagement, finances locales) d'un territoire local.	35 15	2001-2009 2009-2014
	Domaines d'application de la géographie Cours magistral. Présentation des métiers de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement local.	6	2013-2014
Deuxième année de géographie - aménagement	Institutions de l'aménagement du territoire Cours magistral et travaux dirigés. Les différents niveaux d'institutions de l'aménagement en France, leurs responsabilités et actions.	35	2001-2005
	Actualité et métiers de l'aménagement Cours et travaux dirigés. Présentation des métiers, initiation aux démarches de recherche de stages, d'emploi.	35 15	2001-2005 2005-2009
	Domaines d'application de la géographie Cours magistral et travaux dirigés. Présentation des métiers de l'aménagement, de l'urbanisme, du développement local en CM et entraînement à la recherche d'un stage ou d'un emploi en TD (CV, lettre de motivation, entretien d'embauches)	18	2009-2013
	Domaines d'application de la géographie Travaux dirigés. Recherche d'un stage ou d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauches)	12	2013-2014
	Cadres et approches de l'aménagement : acteurs, institutions et enjeux. Cours magistral. Aménagement du territoire en France, enjeux environnementaux, outils de l'urbanisme.	8	2014-2015

⁴¹ Il faut lire, par exemple pour « 2002-2008 » : de l'année universitaire 2002-2003 à l'année universitaire 2007-2008.

Troisième année de géographie - aménagement	Géographie de l'Europe Cours magistral et travaux dirigés. Villes et réseaux urbains, inégalités de développement, politique régionale, élargissement de l'Union européenne.	18	2001-2005
	Géographie et pouvoirs Cours magistral et travaux dirigés. La construction européenne.	6	2005-2009
	Politiques publiques d'aménagement régional, de développement local et de l'environnement Cours magistral et travaux dirigés. Grandes étapes de l'aménagement du territoire en France ; aménagement, décentralisation et intercommunalité ; projets de territoire ; politiques nationales et européennes	30	2005-2014
	Territoires et pouvoirs Cours magistral et travaux dirigés. Construction et organisation territoriale de l'État ; Légitimité, territoire et pouvoir ; Aménagement, ville et pouvoir	26	2014-2015
Quatrième année - Maîtrise de géographie	Stage collectif d'aménagement Travaux dirigés + 5 jours de terrain. Encadrement d'une réponse à une commande d'une collectivité locale.	47	2001-2005
Quatrième année - Master 1 de géographie	Épistémologie et méthodologie de la géographie et de l'aménagement Cours magistral. Épistémologie de l'aménagement, courants de pensées en aménagement, qu'est-ce qu'un sujet d'aménagement ?	12 6	2005-2009 2009-2014
	Démarche scientifique en géographie Cours magistral. Épistémologie de l'aménagement, courants de pensées en aménagement, qu'est-ce qu'un sujet d'aménagement ?	2	2014-2015
Quatrième année - Master 1 Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention, opt ^o aménagement et développement local	Stage collectif d'aménagement Travaux dirigés + 3 jours de terrain. Encadrement d'une réponse à une commande d'une collectivité locale.	35	2005-2009
	Histoire de la pensée et de l'action aménagiste Cours magistral. Origines, fondements, principales approches, méthodes	24	2005-2009

Quatrième année - Master 1 Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Politiques d'aménagement et de développement local Cours magistral. Histoire de l'aménagement et du développement local, les différentes traditions d'aménagement en Europe, l'aménagement du territoire européen, la politique de la ville en France	24	2009-2014
	Stage collectif d'aménagement Travaux dirigés + 3 jours de terrain. Encadrement d'une réponse à une commande d'un commanditaire public ou privé	35	2009-2014
	Méthodologie de la recherche et des études Cours magistral. Méthodologie générale de la recherche et des études en SHS, les courants de pensées en SHS, les métiers de l'aménagement et du développement local	12 8	2009-2014 2014-2015
	Politiques d'aménagement et de développement territorial : du local à l'Europe Cours magistral. Aménagement et développement territorial, le système français d'aménagement, les politiques de l'État (dont politique de la ville)	12 (mutualisées avec le M1 géographie de Paris 7 et le M1 Études européennes de Paris 3)	2014-2015
Cinquième année - DESS Aménagement, animation et développement local	Aménagement du territoire Cours magistral. Fondements de l'aménagement du territoire, développement local, le système français d'aménagement du territoire	12	2001-2005
	Atelier mémoire de bilan diagnostic territorial Travaux dirigés. Méthodologie du mémoire de stage	9	2001-2005
	Atelier mémoire de réponse à une commande Travaux dirigés. Méthodologie du mémoire de stage de fin d'études	15	2001-2005
	Enquête collective Travaux dirigés et 9 jours de terrain. Réalisation d'un mémoire collectif à partir d'une commande d'une collectivité locale	63	2001-2005

Cinquième année – Master 2 Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention, spécialité ingénierie de l'aménagement et du développement local	Aménagement du territoire Cours magistral. Définition, fondements et histoire de l'aménagement du territoire, le système français d'aménagement du territoire, politiques d'aménagement du territoire	18	2005-2009
	Atelier mémoire de bilan diagnostique Travaux dirigés. Méthodologie du mémoire de stage de bilan diagnostique territorial	9	2005-2009
	Atelier mémoire de réponse à une commande Travaux dirigés. Mémoire de stage de fin d'études - Méthodologie	15	2005-2009
Cinquième année – Master 2 Métiers des études, du conseil et de l'intervention, spécialité ingénierie de l'aménagement et du développement local	Aménagement du territoire en France et en Europe Cours magistral. Définition et histoire de l'aménagement du territoire, approche comparée France / pays européens, le système français d'aménagement du territoire, les politiques d'aménagement du territoire	15	2009-2014
	Atelier mémoire de réponse à une commande Travaux dirigés. Mémoire de stage de fin d'études - Méthodologie	15	2009-2014
	Les métiers de l'aménagement et du développement local Cours magistral.	2	2009-2014
Cinquième année – Master 2 Métiers des études, du conseil et de l'intervention, spé. aménagement et développement local	De l'Europe au local : territoires et politiques d'aménagement Cours magistral. Aménagement, développement local, développement territorial, cadres et moyens de l'action européenne et française, approche comparée France / pays européens, enjeux sociaux et théoriques de l'aménagement	12	2014-2015

Allocataire-moniteur (1994-1997) puis ATER à mi-temps (1997-1999), Université de Pau et des Pays de l'Adour

Niveau / Formation	Intitulé / descriptif	Volume horaire annuel	Année(s)
Première année de géographie	Géographie humaine et physique Travaux dirigés. La ville, la structuration de l'espace, les paysages, l'eau, L'Algérie, les hautes latitudes	64	1994-1999
	Statistiques et représentations graphiques Travaux pratiques.	32	1994-1999

Interventions ponctuelles d'enseignement

Niveau / Formation	Intitulé / descriptif	Volume horaire annuel	Année(s)
3 ^{ème} année cycle ingénieur, École supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture, Mont Saint-Aignan	L'aménagement vu d'Europe Cours magistral. Histoire et cadres politiques et juridiques de l'intervention européenne dans le domaine de l'aménagement et du développement des territoires, instruments de l'intervention, mise en œuvre et effets des actions sur les territoires	4	2010-2015
Master 1 et 2 Territoires, espaces, sociétés & Étude comparative du développement, EHESS (séminaire de Marie-Vic Ozouf-Marignier, directrice de recherche)	Analyse du discours européen sur l'aménagement du territoire européen Séminaire. Restitution d'un travail de recherche (conduit avec B. ÉLISSALDE et Ph. JEANNE)	2	2014
1 ^{er} année, IUP aménagement et développement territorial (Université de Pau et des Pays de l'Adour)	Histoire de l'aménagement du territoire en France Cours magistral. Aménagement du territoire et développement local (définition, histoire), les politiques de développement territorial aujourd'hui (cadres et mise en œuvre)	12	2002-2004

DESS Aménagement et développement régional, local et urbain (Université Pasteur, Strasbourg)	Les nouvelles stratégies de développement du territoire	2	2001
3 ^{ème} année, IUP aménagement et développement territorial (Université de Pau et des Pays de l'Adour)	Développement urbain Cours magistral. Les principaux cadres d'analyse du développement urbain, enjeux du développement urbain, politiques de développement urbain	12	2001-2004
Licence, maîtrise et formation continue de géographie (Université du Pacifique français)	Le développement local Cours magistral. Histoire et fondements du développement local, méthodes et outils du développement local	32	2003
Formation à destination d'agriculteurs de la FDSEA du Territoire de Belfort	Mise en œuvre de la politique des Pays	3	2001
Formation de l'École des Ponts et Chaussées pour les cadres des collectivités territoriales et de l'État	Développement économique et aménagement des territoires en milieu urbain	2	2000
DESS de l'Institut national agronomique Paris-Grignon	Développement et aménagement intégré des territoires	2	2000
Association de professeurs en géographie "Avenir et territoire" (Académie de Strasbourg)	Le développement interrégional	2	2000

Encadrement de mémoires

NB : par souci de synthèse, la recension des mémoires individuels encadrés porte sur les années les plus récentes (2008-2015). De 2001 à 2007, le nombre et les thématiques des mémoires encadrés sont comparables au nombre de mémoires encadrés détaillés dans les deux tableaux suivants.

Mémoires individuels de Master 2 professionnel - DESS		
<i>Année / formation</i>	<i>Nom de l'étudiant(e)</i>	<i>Sujet / intitulé du mémoire</i>
2014 Master Ingénierie de l'aménagement et du développement local	Audrey DUCREUX	Projet d'aménagement d'une zone de loisirs à Chalifert (77)
2013 Master Ingénierie de l'aménagement et du développement local	Ziraute BOUHENNICHA	La démocratie locale à travers les conseils de quartiers à Nemours
2013 Master Ingénierie de l'aménagement et du développement local	Lucie DEMONDION	La concertation dans le cadre d'un projet d'éco-quartier à Rueil-Malmaison
2013 Master Ingénierie de l'aménagement et du développement local	Charles RENAUT	Les relations d'acteurs publics-privés dans le cadre de la mise en œuvre du projet Village-nature (Val-d'Europe)
2012 Master Ingénierie de l'aménagement et du développement local	Pauline VEGA	Les actions pour la jeunesse dans le cadre de la politique de la ville à Bondy (1 co-encadrant)
2012 Master Ingénierie de l'aménagement et du développement local	Aurianne MOIGNOUX	Propositions pour le projet « cœur de ville » de la commune de Lieusaint (77)
2011 Master Ingénierie de l'aménagement et du développement local	Glwadys SOTOCA	Le futur éco-quartier de Courcouronnes : un levier de développement pour le quartier du canal ? (1 co-encadrant)
2011 Master Ingénierie de l'aménagement et du développement local	Julien ROMAN	Élaborer un PLU avec les habitants ? De la volonté politique à son application concrète à Villejuif
2010 Master Ingénierie de l'aménagement et du développement local	Loïc LE ROY	Développement du tourisme et mise en valeur de l'identité balnéaire à Lion-sur-Mer (14)

2009 Master Animation, aménagement et développement local	Claire BOULADE	Évaluation du CUCS de Persan (95)
2009 Master Animation, aménagement et développement local	Cécile BOUCHET	La coordination d'acteurs : gouvernance de la régénération urbaine de la vallée de la Gère (38).
2008 Master Animation, aménagement et développement local	Vanessa FOURCAT	Les sentiers de randonnées : quelle organisation pour quels projets (CC des Portes de Vassivière) ?
2008 Master Animation, aménagement et développement local	Audrey LAMOLIE	Les besoins en équipements dans le cadre du renouvellement urbain à Bondy
2008 Master Animation, aménagement et développement local	Jean-Baptiste SPIRE	La mise en place de la démocratie participative à Épinay-sur-Seine
	Nombre total de mémoires encadrés sur la période 2008-2015	14

Mémoires individuels de Master 1 - Mémoires de maîtrise

<i>Année / formation</i>	<i>Nom de l'étudiant(e)</i>	<i>Sujet / intitulé du mémoire</i>
2015 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Norah NESTOR	Gouvernance et outils du développement local de la Communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre en Guadeloupe (1 co-encadrant)
2015 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Tanh Tung NGUYEN	Choix d'aménagement et de développement : approche comparée entre Paris et Hanoï (1 co-encadrant)
2015 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Adrien ARNAUD	L'aménagement foncier agricole et forestier en Seine et Marne (1 co-encadrant)
2014 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Sophiane BEN YAALA	Le recouvrement des voies ferrées à Paris : l'exemple de la ZAC Clichy-Batignolles

2014 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Laureline HILAIRE-DEMATTEIS	La politique culturelle à Vincennes
2014 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Julien LEBREC	Pollution atmosphérique liée à la plate-forme aéroportuaire d'Orly. Enjeux et actions d'aménagement.
2014 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Alixia MIAUX	La problématique des déplacements pour une petite commune périurbaine de l'Ile-de-France : le cas de Vert-le-Grand (91)
2014 Master Géographie et science des territoires	Romain SORRIEGETA-ADER	Usages, évolutions et aménagement des espaces verts en milieu urbain : l'exemple de Paris
2014 Master Géographie et science des territoires	Katty-Anne GIBBE	Les politiques de verdissement urbain en Seine Saint-Denis
2014 Master Géographie et science des territoires	Edmond SARRAN	La nuit festive à Paris : lieux, enjeux et dynamiques
2013 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Margaux LÉGER	Bilan de la concertation avec les habitants dans le cadre de la politique de la ville (Plaine Commune) - Mémoire de stage -
2013 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Karen LELLOUCHE	Patrimoine et développement local à Provins
2013 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Ronan LESERGENT	Les enjeux de l'aménagement des lieux de culte : le cas de Bussy-Saint-Georges
2013 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Hugo TOUSSAINT	Gouvernance et cohésion territoriale transfrontalière : la place de l'espace lorrain dans la Grande Région

2013 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Ozay ARSLAN	Le développement local à Nemours : opportunités foncières et moyens d'action - mémoire de stage - (1 co-encadrant)
2013 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Laurianne HERVÉ	Recherche sur le volet culturel de la politique de la ville
2013 Master Géographie et science des territoires	Sandrine MARGIRIER	La logistique et l'aménagement du territoire : les externalités économiques, sociales et environnementales - mémoire de stage -
2012 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Alice GERBAUX	La prise en compte de la société civile dans les conflits d'aménagement. L'exemple de l'installation de parcs éoliens dans le sud de l'Aisne.
2011 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Chloé DESCHAMPS	Dynamiques d'un territoire rural : la Communauté de communes du Castelrenaudais (37)
2011 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Cédric LUCENTI	La concertation dans le cadre de la politique de la ville : le cas de la Coudray (28)
2010 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Aurélié MIGNOT	La Goutte d'Or : situation et politique de l'emploi dans le cadre de la politique de la ville
2010 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Angeline MALLE	La question du logement dans la politique de la ville : perspectives historique, juridique et politique
2010 Master Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Candice VINCENT	Politique de la ville et intercommunalité : étude comparée de deux communautés d'agglomération de l'Ile-de-France, Val de France et Val et Forêt

2010 Master Géographie et science des territoires	Emmanuelle GROSJEAN	La localisation des centres d'alphabétisation au Burkina Faso : logiques et besoins (1 co-encadrant)
2010 Master Géographie et science des territoires	Abdenour MEDJAHED	Métropolisation et villes moyennes : le cas de Melun en Ile-de-France
2009 Master Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Nathalie DUBUC	État des lieux du logement social à Rosny-sous-Bois - mémoire de stage -
2009 Master Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Élise HUGUENOT	La participation citoyenne dans le cadre de la rénovation urbaine : la cas du quartier des Martinets à Montataire (60)
2009 Master Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Poerava CHAPMAN	Diagnostic partagé des quartiers de la politique de la ville du Val d'Orge : enjeux et perspectives - mémoire de stage -
2008 Master Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Anaïs CAPERON	État des lieux de la politique contractuelle dans le département du Val d'Oise - mémoire de stage -
2008 Master Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Marion DALLO	La question de l'implantation des éoliennes en France (1 co-encadrant)
Nombre total de mémoires encadrés sur la période 2008-2015		30

Mémoires collectifs de Masters 1 et 2	
<i>Année / formation</i>	<i>Commanditaire Sujet / intitulé du mémoire</i>
2014 Master 2 Ingénierie de l'aménagement et du développement local	Ligne Sud Europe Atlantique (LISEA) État de l'art à partir d'une revue de la littérature scientifique des conflits en aménagement en général et dans le cas particulier de la construction de lignes à grande vitesse (1 co-encadrant)
2014 Master 1 Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Ligne Sud Europe Atlantique (LISEA) Enquête auprès des acteurs d'un territoire traversé par la LGV Sud Europe Atlantique : le Ruffécois http://www.lgv-sea-tours-bordeaux.fr/uploads/media_items/synthese-le-passage-de-la-lgv-tours-bordeaux-au-sein-du-territoire-du-pays-ruffecois-effets-et-strategies-d-acteurs.original.pdf (1 co-encadrant)
2013 Master 1 Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Plan Urbain Construction Architecture (PUCA) Étude ciblée (Communauté d'agglomération Roissy Porte de France, Val d'Oise, et Pays de Thelle, Oise) dans le cadre du programme : « Du périurbain à l'urbain : lieux et hauts lieux des densités intermédiaires » (1 co-encadrant)
2012 Master 1 Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Ville de Roanne (42) Contribution à la définition d'enjeux d'aménagement et de développement de Roanne dans le cadre du projet de révision du PLU (1 co-encadrant)
2011 Master 1 Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Communautés de communes du Val de Drôme (26) Potentiel du territoire et attentes des acteurs locaux en matière de développement économique et d'implantation d'activités économiques (1 co-encadrant)
2010 Master 1 Métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Conseil de développement du Pays de Marennes Oléron (17) État des documents locaux d'urbanisme POS et PLU du Pays de Marennes Oléron au regard des objectifs du SCoT (1 co-encadrant)
2009 Master 1 Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Ville de Noyon (60) Enjeux et perspectives de la Communauté de communes du Pays Noyonnais (1 co-encadrant)

2008 Master 1 Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Ville d'Épinay-sur-Seine (93) Étude sur les besoins de scolarisation actuels et futurs dans les écoles publiques du 1 ^{er} degré (2 co-encadrants)
2007 Master 1 Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Ville de Venette (60) Étude - mixité sociale, spatiale et intergénérationnelle à Venette : contexte, enjeux et politiques d'aménagement actuelles et à venir (2 co-encadrants)
2006 Master 1 Sciences sociales appliquées aux métiers des études, du conseil et de l'intervention, option aménagement et développement local	Mairie du XI^{ème} arrondissement de Paris Étude diagnostic sur la place de République : flux et déplacements, paysage urbain, commerces, pratiques et usages (2 co-encadrants)
2005 Maîtrise de géographie	Ville de Venette (60) Étude préalable à la mise en place d'un agenda 21 local : enquête auprès de la population locale (2 co-encadrants)
2005 DESS Animation, aménagement et développement local	Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne Étude sur les attentes des acteurs locaux en matière d'aménagement et de développement du territoire intercommunal
2004 Maîtrise de géographie	Ville de Venette (60) Enjeux et effets de la mise en place d'un site (biocarburant) du pôle de compétitivité Picardie - Champagne-Ardenne (2 co-encadrants)
2004 DESS Animation, aménagement et développement local	Ville de Venette (60) Étude préalable à la mise en place d'un agenda 21 local : enquête auprès des acteurs locaux (2 co-encadrants)
2003 Maîtrise de géographie	Ville de Valence (26) État, enjeux et perspectives du développement économique local (2 co-encadrants)
2003 DESS Animation, aménagement et développement local	Ville de Clamart (92) Étude de bilan diagnostic territorial de la commune de Clamart (3 co-encadrants)
2002 Maîtrise de géographie	Association des commerçants du marché aux puces de la porte de Clignancourt (Paris 18^{ème}) Les enjeux d'aménagement autour du marché aux puces de la porte de Clignancourt (2 co-encadrants)
2002 DESS Animation, aménagement et développement local	Bergerie nationale (78) Quelle contribution de la Bergerie nationale au développement local ? (3 co-encadrants)
Nombre total de mémoires encadrés	18

Participation à des jurys de thèse

<i>Année / formation</i>	<i>Nom de l'étudiant(e)</i>	<i>Titre de la thèse / Direction</i>
2012 Géographie, Université de Rouen	Thomas CORNIER	La durabilité urbaine dans l'Union européenne (sous la direction de Bernard ÉLISSALDE, Université de Rouen)
2010 Sciences pour l'ingénieur, Institut national des sciences appliquées (INSA), Université de Strasbourg	Céline ORHESSER- OPPENHAUSER	La conception préliminaire d'aménagement portuaire en milieux écologiquement sensibles (dir. de A. GHENAÏM, INSA Strasbourg et É. CAILLAUD, co-dir., Université de Strasbourg)

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE : RECHERCHE ET VALORISATION

Responsabilités dans l'administration de la recherche

1. Directeur-adjoint depuis le 1^{er} janvier 2014 de l'Unité Mixte de Service Réseau interdisciplinaire pour l'aménagement du territoire européen (RIATE) soutenue par le CNRS, Le Commissariat général à l'égalité des territoires et l'Université Paris Diderot – Paris 7 :

- À destination des acteurs français de l'aménagement et du développement des territoires et des chercheurs français s'intéressant aux questions d'aménagement et de développement des territoires :
 - Suivi de la diffusion de l'information (programme-cadre, appels à projets...) relative au programme européen ESPON (*European Observation Network for Territorial Development and Cohesion*, programme de recherche appliquée sur l'aménagement et le développement du territoire européen financé par la Commission européenne)
 - Suivi de la valorisation des travaux des consortiums de recherche européens effectués dans le cadre du programme ESPON
 - Pilotage, participation, diffusion et valorisation de travaux réalisés par l'UMS-RIATE en rapport avec le programme européen ESPON
- Contribution et participation aux réunions des comités de pilotage

2. Co-responsable de l'axe 4 de l'UMR-Géographie-cités : « L'Union européenne et les pays du voisinage : intégration fonctionnelle, cohésion territoriale et gouvernance multiscale ». ».

Publications

Nombre et répartition par type

Type	Nombre	Numérotation de la référence	Références sélectionnées (Volume 3)
Ouvrages	2	1, 2	1
Directions de n° spéciaux	4	3, 4, 5, 6	--
Chapitres d'ouvrages	6	7, 8, 9, 10, 11, 12	9, 11
Articles de revues à comité de lecture	9	13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21	14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21
Articles de revues	2	22, 23	--
Actes de colloques	3	24, 25, 26	--
Publications numériques	2	27, 28	--
Articles dans la presse institutionnelle	1	29	--
Rapports	5	30, 31, 32, 33, 34	--

Ouvrages

1. Bernard ÉLISSALDE, Frédéric SANTAMARIA, Aude PEYRALBES (avec la collaboration de), 2008, *Lexique de l'aménagement du territoire européen*, Lavoisier, Paris, 249 p.
2. Frédéric SANTAMARIA, 1999, *Les villes moyennes françaises : entre hiérarchie et réseaux (étude comparée avec l'Espagne et le Royaume-Uni)*, Presses du Septentrion, Lille, 513 p. (thèse)

Direction de numéros spéciaux

Pour l'Information Géographique :

3. *Union européenne, aménagement et développement des territoires*, 2015, 1, volume 79 (avec Guy BAUDELLE)
4. *Politiques de la ville*, 2013, 3, volume 77
5. *Réformes territoriales*, 2010, 4, volume 74
6. *Aménagement et sociétés civiles*, 2009, 2, volume 73

Chapitres d'ouvrages

7. Frédéric SANTAMARIA, (à paraître en 2015, accord de l'éditeur), « Aménagement du territoire in France, its foundations, its mutations and its challenges », in Joaquín FARINOS DASÍ (dir.), *Essentials for coordination of spatial planning policies. Achieving territory becomes matter of State importance*, Tirant Lo Blanch, Valence (Espagne)
8. Frédéric SANTAMARIA, Bernard ÉLISSALDE, (à paraître en 2015, accord de l'éditeur), « The circulation of concepts and how they are received by those involved in planning: the instance of the concepts of European Spatial Planning », in Joaquín FARINOS DASÍ (dir.), *Essentials for coordination of spatial planning policies. Achieving territory becomes matter of State importance*, Tirant Lo Blanch, Valence (Espagne)
9. Frédéric SANTAMARIA, (à paraître en 2015, accord de l'éditeur), « Origines et fondements de l'aménagement du territoire », in Xavier DESJARDINS, Isabelle GÉNEAU DE LAMARLIÈRE (dir.), *L'aménagement du territoire*, La Documentation française, Paris
10. Frédéric SANTAMARIA, (à paraître en 2015, accord de l'éditeur), « La hiérarchie des villes : Paris, métropoles d'équilibre, villes petites et moyennes », in Xavier DESJARDINS, Isabelle GÉNEAU DE LAMARLIÈRE (dir.), *L'aménagement du territoire*, La Documentation française, Paris
11. Richard EK, Frédéric SANTAMARIA, 2009, « Meanings for Spatial/Geographical Visions », in Joaquín FARINOS DASÍ, Joan ROMERO GONZALEZ, Julia SALOM CARASCO (dir.), *Cohesion e inteligencia territorial. Dinamicas y procesos para una mejor planificacion y toma de decisiones*, Publication de l'Université de Valence (Espagne), pp. 105-120
12. Frédéric SANTAMARIA, 2007, « L'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt : de l'association intercommunale à la constitution d'un pays », *Rhin-sud. Un territoire en devenir ?* in Pierre LAMARD, Raymond WOESSNER (dir.), Université de Haute-Alsace, Université de technologie de Belfort-Montbéliard, Sèvenans, pp. 249-252
<http://www.utbm.fr/editions-multimedia/catalogue/livres/collections/territoriales/rhin-sud-un-territoire-en-devenir.html>

Articles dans des revues à comité de lecture répertoriées par l'AERES dans la liste « géographie-aménagement-urbanisme-architecture »

13. Bernard ÉLISSALDE, Frédéric SANTAMARIA, Philippe JEANNE, 2013, « Harmony and Melody in Discourse on European Cohesion », *European Planning Studies*, 22 p., Taylor and Francis.

DOI : [10.1080/09654313.2013.782389](https://doi.org/10.1080/09654313.2013.782389)

14. Bernard ÉLISSALDE, Frédéric SANTAMARIA, Philippe JEANNE, 2013, « L'affirmation du rôle de la Commission européenne : de l'importance du discours sur la cohésion », *L'Espace géographique*, 2, Belin, Paris, pp. 97-114

15. Frédéric SANTAMARIA, 2012, « Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ? », *Noréis*, 223, 2, Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp. 13-30

16. Émmanuelle BONÉRANDI, Frédéric SANTAMARIA, 2011, « De la gouvernance à la gouvernance territoriale : enjeu de l'europanisation de l'aménagement du territoire. Réflexions à partir d'une recherche dans le cadre de l'Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen (ORATE) », *Cybergeo: European Journal of Geography*, Aménagement, Urbanisme, article 522 <http://cybergeo.revues.org/23530>

17. Frédéric SANTAMARIA, 2009, « Le Schéma de développement de l'espace communautaire (SDEC) : application défailante ou élaboration problématique ? », *Cybergeo: European journal of geography*, Espace, société, territoire, article 458.

<http://www.cybergeo.eu/index22354.html>

18. Frédéric SANTAMARIA, 2000, « La notion de "ville moyenne" en France, en Espagne et au Royaume-Uni », *Annales de géographie*, n° 613, mai-juin, Armand Colin, Paris, pp. 227-239

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_2000_num_109_613_1866

Articles dans des revues à comité de lecture répertoriées par l'AERES dans la liste « sciences politiques »

19. Guy DI MÉO, Frédéric SANTAMARIA, 1995, « Évaluation d'une politique régionale financée par la CEE : le plan de conversion de la zone de Lacq-Orthez », *Sciences de la Société*, n° 34, février, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, pp. 97-112

Articles dans d'autres revues à comité de lecture

20. Frédéric SANTAMARIA, Bernard ÉLISSALDE, 2015, « Parlez-vous l'Européen ? Enquête sur quelques notions-clés de la politique régionale de l'Union européenne auprès d'acteurs français de l'aménagement », *L'Information Géographique*, vol. 79, n° 1, Dunod, Paris, pp. 55-71

21. Bernard ÉLISSALDE, Frédéric SANTAMARIA, 2014, « Territorial cohesion and regional competitiveness: Defining key-notions in the EU's regional Policy », *Social Sciences*, vol. 3, n° 4-1, juillet, Science Publishing Group, New-York, DOI: 10.11648/j.ss.s.2014030401.12

<http://article.sciencepublishinggroup.com/pdf/10.11648.j.ss.s.2014030401.12.pdf>

Articles de revues sans comité de lecture

22. Frédéric SANTAMARIA, 2014, « Les acquis de la recherche géographique sur les villes moyennes », *Pour mémoire. Revue du Comité d'histoire des ministères de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du logement et de l'égalité des territoires*, n° 13, printemps, Comité d'histoire, ministères de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et ministère du logement et de l'égalité des territoires, Paris, pp. 22-26
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/pour_memoire_13-2.pdf

23. Frédéric SANTAMARIA, 2014, « Les villes moyennes angle-mort ou enjeu de l'aménagement du territoire ? », *Revue des affaires politiques et économiques de Science Po*.
<http://revueape.com/?p=138>

Actes de colloques

24. Frédéric SANTAMARIA, 2006, « L'aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt ou la valeur d'un exemple de développement local ? », *Actes du colloque Territoires fonctionnels, territoires institutionnels*, Mâcon, 25-26 septembre 2003, Institut de recherche du Val de Saône-Mâconnais, Mâcon, pp. 265-271
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00174025/document>

25. Frédéric SANTAMARIA, 2005, « Partnership for local development: the case of the Belfort-Montbéliard-Héricourt urban area in the North-East of France », *Actes du colloque international Partnership for local development*, 22-23 octobre 2004, Istanbul Policy Center, Sabanci University, Istanbul, pp. 133-138 (article traduit en Turc)
Version en anglais : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00174234>

26. Frédéric SANTAMARIA, 2003, « Quel est l'intérêt de la notion de territoire pour le développement régional ? », *Recherches pour et sur le développement régional*, Actes du séminaire de Montpellier, 17-18 décembre 2002, Institut national de la recherche agronomique, Paris, pp. 19-29
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00174214/document>

Publications scientifiques numériques

27. Co-auteur avec Bernard ÉLISSALDE (Université de Rouen) du site « Lexique de l'aménagement du territoire européen » (cofinancé par la Délégation à l'aménagement du territoire et l'attractivité régionale, le Centre national de la recherche scientifique et l'Université Paris Diderot - Paris 7)
<http://www.ums-riate.fr/lexique/index.php> (en français et en anglais)

28. Rédaction des articles « développement local » et « aménagement », pour *Hypergé* (GDR Libergéo, Ministère de l'Éducation nationale), encyclopédie en ligne avec comité de lecture
<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article424>
<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article474>

Publication dans la presse institutionnelle

29. Frédéric SANTAMARIA, Bernard ÉLISSALDE, Amel FEREDJ, 2014, « L'Union européenne parle du développement des territoires », *Intercommunalités* (Mensuel édité par l'Assemblée des communautés de France), n° 185, janvier, p. 19

<http://www.adcf.org/files/MAG-INTERCO/ADCF-Interco185-140121-WEB.pdf>

Rapports de recherche et d'études

30. Frédéric SANTAMARIA, 2005, *ESPON Project 2.3.1 Application and Effect of the ESDP in the Member States: France*, 52 p.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00174342/document>

31. Frédéric SANTAMARIA, 2005, *ESPON Project 2.3.1 Application and Effect of the ESDP in the Member States. Case Study: France. Schémas régionaux d'aménagement du territoire*, 26 p.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00174349/document>

32. Émmanuelle BONÉRANDI, Frédéric SANTAMARIA, 2005, *ESPON Project 2.3.2 Governance of Territorial and Urban Policies from EU to Local Level. National overview: France*. 36 p.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00546313/document>

33. Émmanuelle BONÉRANDI, Frédéric SANTAMARIA, 2005, *ESPON Project 2.3.2 Governance of Territorial and Urban Policies from EU to Local Level. Case Study: France. Politique des Pays. Gouvernance urbaine dans l'agglomération de Lyon*. 56 p.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00546341/document>

34. Frédéric SANTAMARIA, Bernard ÉLISSALDE, 2014, *ESPON Project Capitalization and Dissemination of ESPON concepts*, 68 p., ESPON, UMS-RIATE

http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/TNA-ECP/CADEC/CaDeC_Final_Report.pdf

Participation à des programmes de recherche internationaux

1. Dans le cadre du **projet de recherche « Application et effets du Schéma de développement de l'espace communautaire dans les États-Membres »⁴² (2004-2006) du programme ESPON (financé par la Commission européenne)**, rédaction de 2 rapports en 2005 :

- 1 rapport sur l'application du Schéma de développement de l'espace communautaire (SDEC)
- 1 rapport sur la prise en compte des orientations du SDEC dans les Schémas régionaux d'aménagement du territoire

⁴²www.espon.eu/main/Menu_Projects/Menu_ESPON2006Projects/Menu_PolicyImpactProjects/esdpimpact.html

2. Dans le cadre du **projet de recherche « Gouvernance des politiques territoriales et urbaines »**⁴³ (2004-2006) du programme ESPON (financé par la Commission européenne), rédaction avec Émmanuelle BONÉRANDI (Maîtresse de conférences en géographie, ENS-LSH Lyon) de 2 rapports en 2005 :

- 1 rapport sur la situation de la gouvernance territoriale en France
- 1 rapport d'études de cas sur la politique des pays et sur la gouvernance urbaine de l'agglomération lyonnaise

3. **Projet *Capitalization and dissemination of ESPON concepts* (2010-2013) du programme ESPON (financé par la Commission européenne)**. Diffusion et évaluation de la réception, par les acteurs de l'aménagement de différents pays de l'Union européenne, des concepts mobilisés par la recherche appliquée ESPON :

- Chef de file scientifique, au titre de l'UMS-RIATE, du projet impliquant 8 pays européens partenaires (universités et administrations publiques)
- Rédaction du rapport final avec Bernard ÉLISSALDE (Professeur de géographie, Université de Rouen)

4. **Projet *Use of ESPON « UsESPON »* (2013) du programme ESPON (financé par la Commission européenne)**. Diffusion et évaluation d'outils d'analyse territoriale développés dans le cadre du programme ESPON :

- Participation au titre de l'UMS-RIATE au consortium de 6 pays européens (universités, administrations publiques, associations)
- Rédaction de documents relatifs aux outils d'analyse territoriale et diffusion à des acteurs de l'aménagement du territoire et à des chercheurs français (<http://www.espon-usespon.eu/supporting-materials,support-materials-in-french>)
- Évaluation du projet et de la pertinence des outils diffusés dans les 6 pays du consortium. Traitement et rapport d'analyse des réponses (avec Bernard ÉLISSALDE) destiné au chef de file du projet (http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/TNA-ECP/USESPON/USESPON_Final_Report_31_March_2014.pdf)

Contribution à l'organisation de manifestations scientifiques

Membre du comité scientifique du colloque international « Villes petites et moyennes, un regard renouvelé », Tours, 9-10 décembre 2010. Évaluation de 9 propositions de communications <https://sites.google.com/site/villespetitesetmoyennes/comite-scientifique>

Membre de l'équipe d'organisation du séminaire « Le local à l'heure de la réforme territoriale », Université Paris Diderot - Paris 7, UMR Géographie-cités et Master 2 Ingénierie de l'aménagement et du développement local, Paris, 12 avril 2010 <http://www.parisgeo.cnrs.fr/IMG/pdf/03-local.pdf>

⁴³www.espon.eu/main/Menu_Projects/Menu_ESPON2006Projects/Menu_PolicyImpactProjects/governance.html

Travaux d'études, expertises

1. Travaux sous contrat

- *Rapport d'évaluation du contrat de ville de l'agglomération Paloise (1994-1998)* en 1999 avec Philippe TIZON (PRCE en sociologie, Université de Pau et des Pays de l'Adour) pour la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques.
 - Enquête documentaire
 - Rédaction de la partie évaluation financière et technique du rapport.
- *Rapport d'évaluation des actions du plan de conversion de la zone Lacq-Orthez (1989-1993) - FEDER Objectif 2* en 1994, sous la direction de Guy DI MÉO (Professeur de géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour) pour la Préfecture de la région Aquitaine.
 - Mise en place de la méthodologie générale
 - Pilotage de l'équipe d'enquêteurs
 - Enquêtes de terrain et documentaire
 - Rédaction du rapport final
 - Présentation du rapport devant le commanditaire

2. Expertise à titre personnel

- *Membre expert (2009-2010) du groupe de prospective « Territoire 2040 » de la DATAR : « Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité »*
- *Expert dans le cadre du séminaire final « Villes moyennes, attractivité et innovation » (24 mai 2007) du programme Interreg III B Sud-Ouest européen « SUDOUE »* organisé par l'UMR Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (Bordeaux) et l'UMR Société, Environnement, Territoire (Pau) sous la direction de Frédéric TESSON (Maître de conférences en géographie, Université Bordeaux III)
- *Évaluation du projet de recherche (2003) « Recomposition des territoires et réorganisation de l'action publique locale : pays et intercommunalités dans les espaces ruraux »* pour le comité scientifique de l'Institut national de recherche agronomique

Communications à un colloque ou à un séminaire

1. Colloques scientifiques internationaux

The CaDEC project: capitalization and dissemination of ESPON concepts, avec Bernard ÉLISSALDE, IVème congrès EUGEO Association of Geographical Societies in Europe, Rome, 5-7 septembre 2013

Harmony and melody in European discourse avec Bernard ÉLISSALDE et Philippe JEANNE, IVème congrès EUGEO Association of Geographical Societies in Europe, Rome, 5-7 septembre 2013

Proposition pour une science du territoire à partir de l'étude du discours sur l'aménagement du territoire européen, avec Bernard ÉLISSALDE et Philippe JEANNE, Colloque « Fonder les sciences du territoire », Collège international des sciences du territoire, Paris, 23-25 novembre 2011

Partnership for local development: the case of the Belfort-Montébliard-Héricourt urban area in the North-East of France, Colloque « International partnership for local development », Istanbul, 22-23 octobre 2004

European spatial politics and spatial policy for Europe: an analysis of some notions, avec Bernard ÉLISSALDE, European Consortium for Political Research (ECPR), Uppsala, 13-18 avril 2004
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00174236>

2. Colloques scientifiques nationaux

La politique de cohésion de l'Union européenne : une institutionnalisation par le discours, avec Bernard ÉLISSALDE et Philippe JEANNE (Ingénieur de recherche, linguiste, Université de Rouen), Colloque « Les régions et la politique de cohésion de l'Union européenne », Rennes, 30 juin-1^{er} juillet 2014
Vidéo de la communication :
<http://mediaserver.univ-rennes1.fr/videos/?video=MEDIA141215113310836>

Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ?, Colloque « Villes petites et moyennes : un regard renouvelé », Tours, 9-10 décembre 2010

L'aire urbaine Belfort-Montébliard-Héricourt ou la valeur d'un exemple de développement local, Colloque « Territoires fonctionnels, territoires institutionnels », Mâcon, 25-26 septembre 2003

Libourne et le Libournais : une ville moyenne dans l'ombre d'une métropole, 118^{ème} congrès national des sociétés historiques et scientifiques (CTHS), Pau, 25-29 octobre 1993

3. Séminaires

Analyse du discours européen sur l'aménagement du territoire, avec Bernard ÉLISSALDE, séminaire annuel du groupe « Intégrations régionales » du Labex Dynamite, Paris, 22 janvier 2014

Les villes moyennes : perspectives géographiques et d'aménagement, Journée d'études du Comité d'histoire du ministère du développement durable : « Pour une histoire de la politique des villes moyennes », Paris, 15 septembre 2011

L'Aire urbaine Belfort-Montébliard-Héricourt : de l'association intercommunale à la constitution d'un pays, « Table-Ronde Rhin-Sud : vers l'émergence possible d'un territoire », Université de Haute-Alsace, Université de technologie de Belfort-Montébliard, Mulhouse, 11 mai 2001

Conférences invitées

1. Internationales

Local dimension of spatial planning in France, « UK / Ireland Planning Research Conference », Birmingham, 12-14 septembre 2011. Invitation : Olivier SYKES, Université de Liverpool.

Concepts and discourse of European Spatial Planning, avec Bernard ÉLISSALDE, « Journées de l'association des géographes italiens », Rome, 26-28 mai 2011. Invitation : Maria PREZIOSO, Université de Rome Tor Vergata

Meanings for Spatial/Geographical Visions, avec Richard EK (Maître de conférences en géographie humaine, Lund University), « Séminaire bases, méthodes et instruments pour le développement et la cohésion territoriale : un bilan à l'échelle espagnole et de l'Union européenne », Institut interuniversitaire de développement local, Université de Valence, Valence (Espagne), 12-14 décembre 2007. Invitation : Joaquín FARINOS DASI, Université de Valence

Partnership for local development : the case of the Belfort-Montbéliard-Héricourt urban area in the North-East of France, « Colloque international Partnership for local development », Istanbul Policy Center, Sabanci University, Istanbul, 22-23 octobre 2004. Invitation : organisation du colloque <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00174234>

2. Nationales

Quel est l'intérêt de la notion de territoire pour le développement régional, séminaire « Recherches pour et sur le développement régional », Institut national de la recherche agronomique, Montpellier, 17-18 décembre 2002. Invitation : organisation du séminaire <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00174214>